



## **La Bibliotheque Des Predicateurs**

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre  
alphabétique

J - O

**Houdry, Vincent**

**Lyon, 1717**

Ignorance. Ignorance des choses de Dieu, & qui regardent le salut;  
Ignorance affectée & volontaire; Ignorance invincible, &c.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75872](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75872)



& de la fierté à ce qu'on leur dit, qu'à faire des réponses, où il y ait de la modération, & de la sagesse. . . Et il n'y a rien à quoi on doit travailler davantage, qu'à guerir les jeunes gens de cette sensibilité fâcheuse qu'ils ont pour tout ce qui s'appelle injures, railleries piquantes, manières mal-honnêtes : de tous les sentimens qu'ils portent dans le monde, il n'y en a point qui soit plus dangereux pour eux, ni qui leur attire plus d'affaires sur les bras. *Le même.*

Mauvaise conduite de la plupart des jeunes gens qui entrent dans le monde.

La première chose que font d'ordinaire les jeunes gens qui entrent dans le monde, c'est d'apprendre le mal qu'ils ne sçavoient pas, & d'en faire vanité : au lieu d'user de la liberté dont ils commencent à jouir, pour suivre les bonnes impressions qu'on leur a données, ils en usent au contraire pour faire ce qu'on leur a toujours défendu ; & ils commencent une vie, qui n'étant réglée ni par la religion, ni par la raison, est en tout opposée à leur honneur, à leur fortune, à leur conscience, & à leur repos. Ils ne se contentent pas du mal qu'ils font, ils se vantent encore de celui qu'ils ne font pas. Ils multiplient non seulement les défauts qui leur sont naturels, aussi-bien que ceux qu'ils ont contractés ; mais ils se donnent encore ceux qu'ils ne sçavoient peut-être avoir, afin de ne paroître pas inférieurs aux personnes qui sont parvenues au dernier excès de débauche. . . De forte qu'ils font beaucoup de fautes considérables, moins pour y être portés par une mauvaise inclination, que pour se donner un air de débauche. Ils deviennent vicieux par habitude dans les choses, où le naturel ne les porte pas, & ils forcent leur penchant dans le mal, de la manière qu'on le force souvent dans le bien. *Le même.*

Suite du même sujet.

La plupart ne sont remplis que de l'idée de leur bien, ou de leur naissance ; ce qui les rend durs, mal-honnêtes, méprisants envers ceux qu'ils croient être au-dessous d'eux ; sans circonspection, sans respect envers ceux qui sont au-dessus ; & formalistes, jaloux & difficiles à vivre avec leurs égaux. Ils n'ont

dans la tête que leurs habits & leurs équipages, & je ne sçai combien de projets qui sont pitié. Ils courent à leurs plaisirs avec un empressement inconcevable, & ils ne connoissent rien qui doive leur en fermer le chemin. Les règles de l'honneur, de l'amitié, de la prudence, & les obligations du Christianisme ne se présentent à eux que sous une idée qui leur importune, & qu'ils ne sçavoient souffrir. *Le même.*

C'est faute d'inspirer de bonnes & de saintes maximes aux jeunes gens, que l'âge les affermit dans leurs passions, qu'on voit si peu de probité & de bonne foi parmi les Chrétiens, & même parmi ceux qu'on presume les plus réguliers, & les plus sévères. L'Eglise en gemit ; l'Etat en est accablé ; les familles en sont désunies ; les intérêts publics en sont sacrifiés ; la jeunesse est dissolue & libertine ; la vie humaine est un commerce d'imposture & de mauvaise foi ; la vieillesse est une routine de malice & d'injustice ; & enfin, la mort en est ou le déshonneur, ou la punition : mais c'est aux omissions de l'éducation qu'il faut imputer ces dérèglements. *Livre intitulé : La connoissance du monde.*

L'omission & la négligence de donner une bonne éducation à la jeunesse, est la cause de tous les désordres de la vie civile.

Nous devons congratuler ceux qu'une éducation heureuse & chrétienne a formé dès les premières années à vaincre leurs passions naissantes, & leurs appetits déréglés ; car quoi que nous venions tous au monde fort corrompus, & qu'un poids énorme nous porte vers l'imperfection & le péché, presque avant que de le connoître ; on peut dire néanmoins que l'éducation & l'habitude, font pour le bien & pour le mal des effets aussi sensibles que le naturel. Ceux donc qu'on aura accoutumés de bonne heure à ne point s'accorder ce qu'ils desirent de contraire aux loix & à la raison, quand ils viendront ensuite à vouloir servir Dieu, peuvent espérer de goûter de bonne heure les douceurs de la vertu, sans en appercevoir presque les difficultés. *Le Pere Surin, troisième Tome de ses Dialogues spirituels.*

Avantage de ceux qui ont reçu une bonne éducation des leur jeunesse.

## IGNORANCE.

IGNORANCE DES CHOSES DE DIEU,  
& qui regardent le salut : Ignorance affectée & volontaire ;  
Ignorance invincible, &c.

### AVERTISSEMENT.

**L**E grand rapport qu'il y a entre l'ignorance, & l'aveuglement de l'esprit, pourra peut-être faire croire, que ces deux Titres devoient estre joints ensemble, & n'en faire qu'un seul : mais outre la différence qui se trouve toujours entre une cause & son effet, on connoitra par les choses qui s'y traitent, & par les inconveniens qui naissent de l'un & de l'autre, que ce n'est pas la même chose : ce qui n'empêche pas qu'en ce qu'ils ont de commun, on ne puisse se servir de tous les deux.

Dans le sujet que nous traitons ici, nous parlons particulièrement de l'ignorance volontaire & coupable des devoirs de notre Religion & de notre état ; de la négligence de s'en instruire ; des especes différentes d'ignorance qui nous rendent inexcusables devant Dieu ; des pechez d'omission que l'on commet par une ignorance affectée, & du danger que l'on court par là de se perdre malheureusement, sans y faire reflexion ; & enfin, de l'obligation de se faire instruire, autrement on est responsable de toutes les fautes que l'on commet.

Il faut seulement remarquer, que comme un Discours sur cette matière doit estre instructif, il doit aussi y entrer plus de Morale & de Theologie ; mais ne décider qu'après estre appuyé sur des principes solides & incontestables. Tel qu'est celui qu'établit Saint Augustin,



*Justin, qu'on ne peut nous imputer à péché ce que nous ignorons malgré nous, & qu'il n'a pas été en notre pouvoir de connoître. Et cet autre. Que l'ignorance volontaire & affectée, ou qui naît de la négligence de s'instruire, non seulement ne nous dispense point, mais même nous rend ordinairement plus coupables.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

*Divers desseins & Plans de discours sur ce sujet.*

I.

Avec laquelle nous naissons, est une juste punition du péché de nos premiers Peres, qui voulurent être semblables à Dieu en la science du bien & du mal; on peut prendre pour dessein d'un Discours: 1°. Que l'ignorance de nos devoirs, soit en matière de Religion, soit dans les obligations de notre état, est maintenant inexcusable dans un Chrétien qui a l'usage de la raison, & qui a tant de moyens de s'instruire, & même tant d'aides & de secours pour cela. 2°. Le mal & le desordre que cause cette ignorance dans la Religion & dans l'Etat.

Première Partie. On peut commencer par dire, que quelque profonde que soit l'ignorance, qui est la première playe que le péché originel a faite à l'homme, Dieu cependant n'a pas laissé d'imprimer dans le fond de son ame, un rayon de son intelligence, & une lumière assez vive pour lui découvrir ses devoirs, & lui faire connoître le bien & le mal sans autre maître que sa raison & sa conscience. De sorte que tous les hommes, quoi qu'élevés dans les tenebres du Paganisme, soit inexcusables, dit Saint Paul, & seront justement punis pour avoir contrevenu à cette loi naturelle, sans pouvoir prétexter cause d'ignorance de leurs devoirs; mais on peut dire avec certitude, que les plus coupables de tous les hommes, sont les Chrétiens, qui marquent par leurs mœurs, & par leur conduite ignorer les premiers principes de leur Religion, & les plus pressans devoirs de leur état. 1°. L'ignorance des devoirs de leur Religion est criminelle & sans excuse, parce que les veritez chrétiennes sont connues de tout le monde; on les explique, & on les fait entendre dans les Chaires des Prédicateurs; on les annonce aux peuples les plus grossiers, & aux gens de la campagne; on les apprend aux enfans dès leurs plus tendres années: mais c'est peut-être la cause de l'ignorance des personnes avancées en âge, qui ont appris par memoire les veritez de la Religion, dans un temps où ils n'étoient pas capables d'y faire reflexion, ni d'en concevoir l'importance; & qui depuis ne les ayant ni méditées, ni bien pénétrées, vivent comme s'ils les ignoroient entierement, ou se contentent de les sçavoir en speculation, sans presque jamais les mettre en pratique. De là vient que souvent les personnes les plus éclairées, & les plus sçavantes dans tout le reste, sont les plus ignorantes dans la science de leur salut, qui ne s'apprend que par la pratique des veritez que la Religion nous enseigne. On peut ici faire une peinture de l'état déplorable, où cette ignorance a réduit le Christianisme, en voyant si peu de personnes qui reglent leur vie selon les veritez chrétiennes, comme si elles étoient tout-à-fait inconnues. Cette science & la connoissance de ces veritez s'appelle dans l'Ecriture du nom de sagesse; mais à voir combien peu de personnes se conduisent par ces sublimes lumières, on

Tome III.

pourroit demander avec le saint homme Job, où est-ce que cette sagesse se trouve? *Sapientia ubi invenitur?* En parcourant tous les états, & toutes les conditions des hommes. Se trouve-t-elle parmi les gens d'affaires, uniquement occupés du soin de pousser leur fortune? Parmi les Grands, les personnes d'autorité, & distinguez par leur naissance? Helas! ce n'est qu'ambition; ils employent leur nom, leur rang, leur pouvoir à se faire craindre & respecter, au lieu de craindre eux-mêmes Dieu, & de s'humilier sous la puissante main, en quoi consiste la véritable sagesse: *Sapientia ubi invenitur?* Est-ce parmi les grands esprits, les gens de lettres, d'une profonde érudition? Mais souvent ce sont les plus ignorans dans la science dont nous parlons; leur science les enfle, ce n'est qu'orgueil, que vanité, desir de paroître; tout cela est opposé à la sagesse évangélique: ce sont des ignorans qui s'évanouissent dans leurs pensées. Sera-ce enfin parmi le commun du peuple, les gens de travail? Ce sont ceux qui sont les plus capables de pratiquer cette science; mais qui en sont ordinairement les moins instruits, & qui ne pensent qu'à vivre en ce monde, sans penser à la vie éternelle qu'ils pourroient acquérir par leur travail, &c.

Seconde Partie. Il faut faire voir par une induction sensible, 1°. Le mal que l'ignorance cause à celui qui néglige de s'instruire des devoirs de sa Religion & de son état. 2°. Ce qu'elle cause au public. 3°. Les desordres qu'elle met dans les familles. Premièrement, à l'égard de chaque particulier, elle est cause de la plus grande partie des pechez qu'on commet, particulièrement des pechez d'omission, qui sont les plus ordinaires, où il y a toujours de l'ignorance volontaire, & affectée; soit de négligence, ou de malice. Dans les devoirs de la Religion, par exemple, manquer à observer les Fêtes, les jeûnes, & les autres Commandemens de Dieu ou de l'Eglise; ne peut s'excuser sur l'ignorance, qui n'est presque jamais invincible. Secondement, dans les Etats, & à l'égard du public: quelles injustices ne commettra point un Juge, qui ignore les loix & le droit, & qui néglige de s'informer d'un fait? De combien de meurtres se rendra coupable un Medecin ignorant dans un art si nécessaire au public? Un homme d'affaires, qui ne sçaura pas ce que les loix & la conscience lui permettent, &c. Il faut conclure enfin, par l'obligation naturelle & indispensable que chacun a de s'instruire de ses devoirs.

Sur l'emploi d'instruire & d'enseigner les ignorans, soit les enfans ou autres. On peut montrer dans un Discours sur ce sujet, trois veritez qui donneront à ceux qui sont employés à cette charge, une haute estime de leur vocation.

1°. Qu'il n'y a rien de plus excellent que cette fonction de charité, quand on l'exerce en vûe de leur donner, ou faciliter les moyens de leur salut; c'est faire l'emploi des Apôtres,

E

II.



50  
qui en ont fait le capital de leur ministère. C'est faire une aumône plus excellente, & plus agréable à Dieu, que celle que l'on fait aux pauvres pour soulager leur nécessité corporelle. C'est un zèle par lequel on rend à Dieu un service considérable, & que le Sauveur même a eu le plus à cœur. 2°. Qu'il n'y a rien qui soit de plus grand fruit, pour l'État & pour la Religion, ni de plus grand mérite pour celui qui s'en acquitte comme il faut. 3°. Qu'il n'y a rien qui soit capable de nous élever à une plus haute sainteté, & à une plus sublime perfection.

III. 1°. COMBIEN étroite & indispensable est l'obligation que tout Chrétien a de ne pas ignorer les mystères & les vérités de sa Religion, & les devoirs de son état; & par conséquent de s'en instruire. 2°. Combien l'ignorance de ces devoirs ou de ces vérités est criminelle & inexcusable, ne pouvant être invincible.

IV. 1°. COMBIEN l'ignorance des vérités de la Foi, des maximes de la Religion, & des devoirs de notre état, est préjudiciable au salut. 2°. Combien les excuses qu'on apporte, ou qu'on pourroit apporter, pour se dispenser de s'en instruire, sont frivoles. Tiré de M. la Font, Prône pour le sixième Dimanche après la Pentecôte.

V. 1°. IL y a une ignorance, qui est la peine du péché, laquelle nous est naturelle; mais que nous devons bannir par les lumières de la Foi, & en nous faisant instruire sur nos devoirs. 2°. Il y a une ignorance qui est péché, & la cause d'une infinité de péchez, qui vient de notre négligence, ou de notre malice. 3°. Il y en a une qui excuse de péché; savoir, celle qui est invincible; mais toute autre l'aggrave.

VI. 1°. JAMAIS les hommes ne furent plus éclairés qu'ils le sont dans ce siècle, où les ténèbres du Paganisme sont bannies presque de tout le monde; où l'on peut profiter des lumières, & des connoissances de tous les siècles; où jamais il n'y eut plus de Prédicateurs & plus zélés & plus sçavans, ni de Docteurs plus habiles en toutes sortes de sciences; où l'on a pénétré dans tous les secrets de la Morale, & aplani toutes les difficultés de la Theologie; & cependant jamais l'erreur & l'ignorance des hommes ne fut plus grande dans la pratique des vérités chrétiennes. 2°. Il faut faire voir les conséquences qui suivent naturellement d'une vérité si reconnue. La première; que les Chrétiens sont plus coupables & plus inexcusables que les Payens mêmes; puisqu'ils ne se servent point des lumières dont ils sont environnés, pour la conduite de leur vie; qu'ils y ferment les yeux, pour demeurer dans une ignorance volontaire de leurs devoirs. Il s'enfuit en second lieu, qu'ils seront plus punis en cette vie, par un aveu-

glement entier, qui est le plus terrible châtement de la justice de Dieu; & en l'autre, par de plus grieux supplices, après avoir ouvert les yeux, & reconnu l'erreur & l'ignorance dans laquelle ils ont vécu: *Ergo erravimus, Sap. 5. & sol intelligentia non luxit nobis.*

VII. 1°. L'IGNORANCE de nos devoirs en matière de mœurs & de religion, nous prive de tous les avantages qui ont été promis en la Loi de grace, des lumières de la Foi, des dons du Saint Esprit, & de tous les biens surnaturels. 2°. Elle nous attire tous les maux, que nous avons le plus de sujet d'apprehender; le deshonneur, les chagrins, & les déplaisirs de cette vie; & enfin, toutes les peines & les supplices de l'autre.

VIII. 1°. IL y a une ignorance qui n'est ni coupable, ni blâmable; c'est celle des choses qu'on n'est nullement obligé de sçavoir, comme étant éloignées de notre état, & de notre profession. Sur quoi l'on peut s'étendre sur l'inutilité de plusieurs sciences, qui ne servent de rien à nous rendre plus gens de bien. 2°. Il y a des choses qu'il est mille fois plus expédient d'ignorer, qui ne servent qu'à entretenir notre curiosité, & à nous détourner de nos devoirs. 3°. Il y a une ignorance criminelle, qui est celle des choses que nous sommes obligés de sçavoir pour remplir les devoirs de notre profession.

IX. 1°. QUOI QUE tout homme qui peche soit ignorant, selon l'axiome commun, il ne s'enfuit pas que tout péché soit péché d'ignorance; c'est pourquoi après avoir expliqué en quel sens cela se doit entendre, il faut montrer que l'ignorance des choses qu'on est obligé de sçavoir, & dont on néglige de s'instruire, est un péché particulier; péché qui est cause d'une infinité de péchez, & outre cela une circonstance qui rend les péchez qu'elle fait commettre, plus grieux, & moins pardonnables. 2°. Que rien ne peut arrêter le cours des desordres dont cette ignorance est la source, que l'instruction; que ceux qui ignorent leurs obligations, sont obligés de suivre; & que ceux qui sont chargés d'instruire les peuples, comme les Pasteurs, & toutes les personnes chargées du soin du salut des autres, ont une étroite obligation de leur donner.

X. 1°. LE grand besoin que la plupart des Chrétiens ont d'être instruits de leurs devoirs & de leurs obligations, vû l'ignorance qui regne dans le monde, & les grands desordres qu'elle y cause. 2°. La grandeur de l'obligation que ceux qui sont chargés de la conduite des autres, ont de les instruire; puisque la négligence de l'un & de l'autre devoir est criminelle devant Dieu, & cause de la damnation des uns & des autres, sans que souvent ils y fassent reflexion.

PARAGRAPHÉ SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les Saints Peres.

Saint Augustin, lib. 22. de Civit. montre avec quelle profonde ignorance nous venons au monde, & de quels remèdes la Providence nous a pourvus contre un si grand mal.

Le même, lib. 3. de libero Arbitr. cap. 19. répond à la question, pourquoi à cause du péché de nos premiers Peres, nous naissons tous avec tant d'ignorance, & tant de diffi-

culté de faire le bien? Et au chap. 20. du même livre, il en rend encore la raison.

Le même, au livre de Peccat. merit. cap. 17. montre comme l'ignorance empêche de faire le bien.

Le même, lib. 3. de lib. Arbitr. c. 22. montre quand, & comment l'ignorance excuse l'homme de péché.

Saint Jérôme, dans une lettre au Pape Da-



maise, montre l'indignité d'un Ecclesiastique, qui n'est pas instruit des devoirs de sa charge, & qui neglige ses obligations, pour employer son temps à l'étude des choses inutiles.

Saint Gregoire, *lib. 27. Moral.* montre que quiconque a l'usage de la raison, ne peut ignorer ce qui est bien ou mal fait, & que tout pecheur sera condamné par sa propre conscience.

Le même, *lib. 15. Moral.* sur ces paroles de Job : *Omnes vias ejus intelligere noluerunt*, montre que ceux qui pechent par une ignorance affectée, ne sont pas excusables devant Dieu, ni devant les hommes.

Le même, *in Pastoral. 1. part. cap. 1.* invec-tive fortement contre l'ignorance des Pasteurs, qui étant obligés de conduire les autres, ignorent les voyes par où il faut aller.

Saint Ambroise, *lib. 1. Offic. cap. 26.* montre que la cause de l'ignorance, & de l'aveuglement des Payens, vient de ce qu'ils ne se sont pas servis des lumieres de leur esprit dans la recherche de la verité.

Le même, dans le même chapitre, montre que ce n'est pas assez de travailler à la recherche de la verité, mais qu'il faut que les actions de notre vie répondent aux lumieres que nous avons.

Le même, au même endroit, montre que les anciens Philosophes ont peché contre leurs propres principes, dans la recherche de la verité.

Saint Bernard, Sermon 35. & 36. sur les Cantiques, parle fort au long de l'ignorance criminelle qu'il faut fuir, & de la science necessaire qu'il faut acquerir.

Le même, ou plutôt dans le recueil qu'on a fait de ses ouvrages, intitulé, *Flores D. Bernardi*, cap. 108. il est traité, sçavoir si l'ignorance est toujours condamnable.

Le même, dans l'Épître 77. *ad Hugonem de sancto Victore*, examine, & décide, quand & en quoi l'on peut pecher par ignorance.

Le même, *Serm. 35. super Cant.* montre que l'ignorance de soi-même, & la negligence de se connoître, est la cause de mille malheurs.

Le même, dans le même Sermon, montre que l'ignorance qu'on a de Dieu & de soi-même, est la cause de notre damnation, & attire la malediction de Dieu.

Le même, de *Ascensione Domini Serm. 6.* montre que dans le temps où nous sommes, instruits des Mysteres de notre Foi, l'ignorance de nos devoirs ne peut avoir d'excuse, ni de prétexte.

Le même, *Serm. 22. super Cantic.* montre comme le Fils de Dieu par ses instructions, a chassé les tenebres de l'ignorance des hommes.

Le même, *Tract. de præcepto & de dispensatione*, cap. 12. montre quelle ignorance excuse de peché, & celle qui n'en excuse pas.

Saint Bernardin, Tome 2. Sermon 20. traite des causes de l'ignorance.

Grenade, dans la Préface de la seconde Partie de son Catechisme, parle de l'ignorance de la plupart des Chrétiens à l'égard des fondemens de leur Religion.

Bellarmin, dans l'Opuscule sur les sept paroles que le Sauveur proféra à la Croix, chap. 1. expliquant ces mots : *Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt.*

Dans le livre intitulé : *Les Conduites de la Grace*, par le Pere Antoine de Saint Martin de la Porte, seconde Partie, où il est parlé des causes du peché, il est traité de toutes les especes d'ignorance.

Le même, dans l'article suivant, examine s'il est possible que quelqu'un ait une ignorance invincible des préceptes naturels.

Le Pere Haineuve, dans le livre de l'Ordre, premiere Partie, discours troisieme, montre qu'il n'y a pas tant d'ignorance que de malice dans les Chrétiens, qui negligent de s'instruire.

Livre intitulé : *Guerre aux Vices*, 28. combat, contre l'ignorance.

M. Gobinet, livre intitulé : *L'instruction de la jeunesse*, Part. 3. chap. 1. montre que le premier obstacle du salut est le manquement d'instruction.

Livre intitulé : *La Science sacrée du Catechisme*, montre les obligations qu'ont les Pasteurs d'enseigner les Peuples, & celles des Peuples de se faire instruire.

Le Pere Paul Segneri, livre intitulé : *La pratique des devoirs des Curés*, traduit par le Pere Buffier, chap. 5. montre aussi l'obligation qu'ont les Pasteurs, d'instruire ceux que Dieu a commis à leurs soins.

M. Boudon, livre intitulé : *Le Chrétien inconnu*, livre 2. chapitre 1. montre combien est grande l'ignorance de la plupart des Chrétiens, à l'égard des veritez de la Religion, & particulièrement des Peuples de la campagne.

Le Pere Camaret, livre intitulé : *Le pur & parfait Christianisme*, Tome 2. chapitre troisieme, Sect. 1. où il est parlé de l'ignorance, qui est une des peines du peché originel.

Le Pere Texier, dans son Avent de l'Impie malheureux, Sermon sur l'Impie maudit dans son entendement, parle de l'ignorance de la plupart des Chrétiens en ce qui regarde leur salut.

Les Prédicateurs recensés

Reina, *Conc. 24. in seriam 3. Domin. 4.* montre les tenebres qui regnoient sur la terre, & l'ignorance des veritez divines, avant la naissance du Sauveur.

M. La Font, Entretien pour le sixieme Dimanche d'après Pâques, parle de toutes les especes d'ignorances, qui excusent & qui n'excusent pas de peché. Mais c'est une proposition erronée de soutenir comme il fait, que l'ignorance invincible du droit naturel n'excuse point de peché.

M. Sarazin, dans le premier discours de son Avent, montre la necessité qu'il y a de connoître Jesus-Christ.

Le Pere Duneau, Sermon pour le quatrieme Dimanche d'après Pâques, montre que le Saint Esprit est venu pour enseigner la verité, contre l'ignorance & les erreurs du pecheur.

Dans les Essais de Sermons pour l'Avent, quatrieme Sermon, il est montré que nous avons assez de connoissance pour sçavoir nos obligations, & assez de force pour nous en acquitter.

On ne cite point ici les Theologiens Scholastiques, ni les Casuistes, qui traitent de l'ignorance, ni ceux qui ont fait des recueils sur ce sujet, parce qu'ils ne l'ont point distinguée de l'aveuglement, dont nous avons parlé ailleurs.

Les Livres spirituels & autres.



## Passages, exemples, &amp; applications de l'Ecriture sur ce sujet.

SI anima una nesciens peccaverit, offeret capram anniculam pro peccato suo: & deprecabitur pro ea Sacerdos, quod inscia peccaverit: impetrabitque ei veniam, & dimittetur illi. Numer. 15.

Immisit in eos Dominus leones, & ecce interficiunt eos, eo quod ignorent ritum Dei terre. 4. Regum, c. 17.

Quia nullus intelligit, in aeternum peribunt. Jobi 4.

Qui dixerunt Deo: Recede à nobis, scientiam viarum tuarum nolumus. Jobi 21.

Quasi de industria recesserunt ab eo, & omnes vias ejus intelligere noluerunt. Jobi 34.

Erraverunt ab utero, locuti sunt falsa. Psalm. 57.

Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte. Psalm. 12.

Accedite ad eum, & illuminamini. Psalm. 33.

Delicta juventutis mea, & ignorantias meas ne memineris. Psalm. 24.

Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulat. Psalm. 81.

Noluit intelligere ut bene ageret. Psalm. 35.

Declaratio sermonum tuorum illuminat, & intellectum dat parvulis. Psalm. 118.

Usquequod imprudentes odibunt scientiam? Proverb. 1.

Via impiorum tenebrosa: nesciunt ubi currant. Proverb. 4.

Impius ignorat scientiam. Proverb. 29.

Ubi non est scientia anima, non est bonum. Proverb. 19.

Vani sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei: & de his, que videntur bona, non poterunt intelligere eum, qui est. Sapient. 13.

Viam autem Domini ignoravimus. Sapient. 5.

Cor sapientis querit doctrinam: & os stultorum pascitur imperitiâ. Proverb. 15.

Ipsi Pastores ignoraverunt intelligentiam: omnes in viam suam declinaverunt. Isaïæ 56.

Filii nolentes audire legem Dei. Isaïæ 30.

Propterea captivus ductus est populus meus, quia non habuit scientiam. Isaïæ 5.

Stultus populus meus me non cognovit. Jerem. 4.

In dolo renuerunt scire me. Jerem. 9.

Quoniam non habuerunt sapientiam, interierunt propter suam insipientiam. Baruc. 3.

Forstiam pauperes sunt & stulti, ignorantes viam Domini. Jerem. 5.

Non est veritas, non est scientia Dei in terra. Osce 4.

Non est scientia Dei in terra, maledictum, & mendacium, & homicidium, & furtum, & adulterium inundaverunt. Ibidem.

Si cæcus cæco ducatum præset, ambo in foveam cadunt. Matth. 15.

Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi. Osce 4.

Lux vera, que illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. Joann. 1.

Hæc est vita æterna, ut cognoscant te, solum Deum verum, & quem misisti Jesum Christum. Joann. 17.

Tu es Magister in Israël, & hæc ignoras? Joann. 3.

Dilixerunt homines magis tenebras, quam lucem. Ibidem.

Si cognovisses & tu, & quidem in hæc die

SI une personne particuliere a peché par ignorance; elle offrira une chèvre d'un an pour son peché; & le Prêtre priera pour elle, parce qu'elle a peché sans le sçavoir; & il obtendra le pardon pour elle, & sa faute lui sera remise.

Dieu a envoyé contre eux des lions qui les tuent, parce qu'ils ne sçavent pas la maniere dont le Dieu de cette terre veut être adoré.

Parce que nul d'entre eux n'a l'intelligence, ils périront pour jamais.

Ils ont dit à Dieu: Retirez-vous de nous, nous ne voulons point connoître vos voyes.

Ils ont fait un dessein formé de se retirer de Dieu, & ils n'ont pas voulu comprendre toutes les voyes.

Ils se sont égarés dès qu'ils sont sortis du sein de leur mere, ils ont dit des choses faulles.

Eclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme point dans la mort.

Approchez-vous de Dieu, afin que vous soyez éclairez.

Ne vous souvenez point des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances.

Ils sont dans l'ignorance, & ils ne comprennent point les choses; ils marchent dans les tenebres.

Il n'a point voulu s'instruire pour faire le bien.

L'explication de vos paroles eclaire les ames, & donne de l'intelligence aux petits.

Jusqu'à quand les imprudens haïront-ils la science?

La voye des méchans est pleine de tenebres, ils ne sçavent où ils tombent.

Le méchant ne prend connoissance de rien.

Où la science de l'ame n'est point, il n'y a point de bien.

Tous les hommes qui n'ont point la connoissance de Dieu, ne sont que vanité, & ils n'ont pu comprendre par les biens visibles, le souverain Être.

Nous avons ignoré la voye du Seigneur.

Le cœur du sage cherche l'instruction; la bouche des insensés se repait d'ignorance.

Les Pasteurs mêmes n'ont point d'intelligence, chacun se détourne pour suivre sa voye.

Des enfans qui ne veulent point écouter la Loi de Dieu.

C'est pour cela que mon Peuple a été emmené captif, parce qu'il n'a point eu d'intelligence.

Mon peuple est insensé, & ne m'a point connu.

Ce sont des trompeurs, & ils ont refusé de me connoître.

Parce qu'ils n'ont point eu la sagesse, leur propre folie les a précipitez dans la mort.

Il n'y a peut-être que les pauvres qui sont sans sagesse, qui ignorent la voye du Seigneur.

Il n'y a point de verité, il n'y a point de connoissance de Dieu sur la terre.

Parce qu'il n'y a point de connoissance de Dieu sur la terre, les outrages, le mensonge, l'homicide, le larcin, & l'adultere se sont répandus sur la terre.

Si un aveugle en conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse.

Comme vous avez rejeté la science, je vous rejeterai aussi, & ne souffrirai pas que vous exerciez les fonctions de mon sacerdoce.

C'est la vraie lumiere, qui illumine tout homme qui vient dans le monde.

La vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, & Jesus-Christ que vous avez envoyé.

Vous êtes Maître en Israël, & vous ignorez ces choses?

Les hommes ont mieux aimé les tenebres que la lumiere.

Si tu avois reconnu, au moins en ce jour, qui



*qua, qua ad pacem tibi; nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. Luc. 19.*

*Ignorantiam Dei quidam habent. 1. ad Corinth. 15.*

*Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, & hunc crucifixum. 1. ad Corinth. 2.*

*Si quis ignorat, ignorabitur. Ibidem, cap. 14.*

*Cum deberetis magistri esse propter tempus, versus indigetis ut vos doceamini qua sint elementa exordii sermonum Dei: & facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo. Ad Hebr. 5.*

*De tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. 1. Petri 2.*

*Ergo erravimus à via veritatis, & justitia lumen non luxit nobis, & sol intelligentia non est ortus nobis. Sap. 5.*

t'est donné, ce qui te pouvoit apporter la paix: mais maintenant tout ceci est caché à tes yeux.

Il y en a quelques-uns parmi vous, qui ne connoissent point Dieu.

Je n'ai point fait profession de sçavoir autre chose parmi vous, que Jesus-Christ, & Jesus-Christ crucifié.

Si quelqu'un veut ignorer, il sera ignoré.

Au lieu que depuis le temps que l'on vous instruit, vous devriez déjà être maîtres, vous auriez encore besoin qu'on vous apprit les premiers élémens, par où l'on commence à expliquer la parole de Dieu; & vous êtes devenus comme des personnes à qui on ne devoit donner que du lait, & non une nourriture solide.

Dieu vous a appelés des tenebres dans son admirable lumiere.

Nous nous sommes donc égarés de la voye de la verité; la lumiere de la justice n'a point lui pour nous, & le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur nous.

Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament.

L'ignorance dans laquelle nous naissons, est la peine du desir ambitieux de sçavoir, qu'eut le premier homme.

LE premier péché de l'homme a été un desir ambitieux & déréglé de sçavoir, & de se rendre semblable à Dieu par le moyen de cette connoissance, suivant la persuasion du demon, qui sollicita sa curiosité par ces paroles: *Eritis sicut dii, &c.* C'est pourquoi une des principales peines que la justice de Dieu ordonna contre le péché, fut l'ignorance, dont il frappa l'entendement de ce coupable. Or rappelez ici ce que la Foi nous apprend de ce bienheureux état d'innocence, auquel fut créé le premier homme. Il avoit une sagesse infuse en son esprit, par les lumieres que la sagesse divine y avoit répandues, comme autant de traits de sa ressemblance; comparez cet état de lumieres avec les tenebres de l'ignorance où nous sommes, venant au monde en état de péché, & qui nous restent après le Baptême. Il est vrai qu'il nous reste encore quelque étincelle de cette raison, par laquelle l'homme a été fait à l'image de Dieu; mais ce n'est qu'une étincelle, qui est long-temps cachée, comme sous la cendre: elle ne paroît non plus dans l'enfance, que si elle étoit éteinte: & ce n'est qu'avec bien de la peine & du travail, que dans la suite de nos années, nous acquerons quelques connoissances, souvent inutiles pour vivre plus saintement.

L'ignorance & la grossiereté du peuple Juif, quoi que le seul qui ait eu la connoissance du vrai Dieu.

Le premier homme étant déchu de l'heureux état où Dieu l'avoit créé, l'ignorance, qui fut la peine de son péché, ne se termina pas à sa seule personne; elle passa, comme l'on sçait, à tous ses descendans; mais avec des tenebres si épaisses, qu'à mesure que les hommes s'éloignoient de la création du monde, leur ignorance croissoit, & la lumiere naturelle qui leur restoit encore de leur premier état, s'affoiblissoit, & en vinrent enfin jusqu'à ignorer le Créateur de l'Univers, dont il ne falloit que contempler l'ouvrage, pour reconnoître la puissance, la sagesse, la bonté, & la grandeur de l'Ouvrier. Il est vrai que la connoissance du vrai Dieu se conserva assez long-temps parmi le peuple que Dieu avoit choisi; mais s'il connoissoit le véritable Dieu, il en ignoroit le culte, & avoit presque entièrement oublié la Loi naturelle que Dieu imprime dans tous les cœurs. Moïse, le Legislatteur du Tres-Haut, la lui retraça dans la Loi écrite qu'il lui prescrivit de la part de Dieu; & avec cela, combien Dieu s'est-il plaint de fois de l'ignorance, de la grossiere-

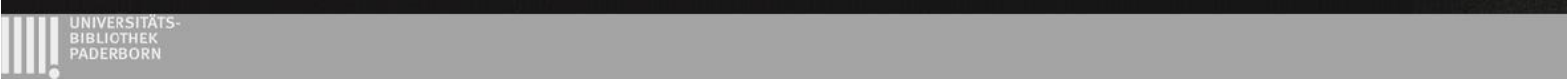
té, & du peu d'intelligence de ce peuple charnel, qui vit encore aujourd'hui dans l'ignorance, après des preuves si éclatantes de la verité, & dans le plus déplorable aveuglement.

En quel déplorable état l'ignorance a-t-elle réduit presque le monde entier, durant les tenebres du Paganisme? Car sans parler du commun du peuple, qu'on a eu droit de tout temps de traiter d'ignorant; n'est-ce pas une chose étonnante de voir les doutes, les incertitudes, les contestations, & même les rêveries des Philosophes, & des plus grands génies de la nature, sur les veritez les plus essentielles, & qui sont aujourd'hui les plus constantes; sur la Providence; sur l'immortalité de l'ame; sur la recompense des bons, & la punition des méchans après cette vie? Que dirai-je de cette multiplicité monstrueuse d'idoles & de fausses divinités, dont le monde étoit rempli, & dont Saint Augustin nous assure qu'on a compté jusqu'à plus de quarante mille, dans la seule ville de Rome? Quelles épaisses tenebres! quelle extrême ignorance! quel plus prodigieux aveuglement! Ne falloit-il pas que l'ignorance en fût venue jusqu'à l'extravagance & à la folie, pour mettre au nombre des Dieux des hommes vicieux, aduleres, incestueux, cruels, & fouillez de toutes sortes de crimes? Pour adorer des choses inanimées, le Soleil, & les Astres? Pour attribuer la divinité à de vils animaux, & à des insectes? & en un mot, pour rendre presque à toutes les créatures le culte qui n'étoit dû qu'à l'Être suprême & souverain, qui les a toutes tirées du néant? Le monde n'avoit-il donc pas un extrême besoin du divin Maître qui a desabusé les hommes de ces erreurs grossieres, & qui par la Foi & la Religion qu'il a établie dans le monde, a dissipé les tenebres de cette prodigieuse ignorance?

L'ignorance des Payens & des Idolâtres durant tant de siècles.

Les lumieres de la Foi découvrent assez quelle est la necessité à tout le monde de croire qu'un Homme-Dieu, qui est Jesus-Christ, est le principal fondement de la Religion, & que l'on n'est Chrétien, qu'autant qu'on est pénétré d'une verité si capitale, & si nécessaire au salut. Mais la foi étant comme éteinte dans la plupart, & les tenebres de l'ignorance ne formant au plus dans leur ame qu'une connoissance de Jesus-Christ toute imparfaite, & souvent même toute pleine d'erreur: il est de la dernière importance de rallumer ce

L'ignorance des vertez essentielles de la Foi, & en particulier de la divinité de J. C. ne peut être maintenant excusable.





divin flambeau, & de lui rendre sa premiere & veritable splendeur, afin que n'y ayant plus de tenebres ni d'erreur, on se soumette à ce que la Religion nous en enseigne; d'autant plus que la connoissance de cet article étant absolument necessaire au salut, l'ignorance n'en peut être excusable, si ce n'est aux peuples barbares, à qui l'Evangile & la Foi n'ont point encore été annoncez.

Pourquoi le Sauveur parut au milieu des Docteurs, à l'âge de douze ans,

Ce n'est pas sans mystere que la premiere fois que le Sauveur a paru devant les hommes, il a commencé à l'âge de douze ans par une action propre d'un Docteur, pour dissiper les tenebres de l'ignorance des hommes. L'Evangéliste nous le represente assis au milieu des Docteurs, les écoutant & les interrogeant sur les choses qu'ils avoient dites, non pour apprendre d'eux, mais pour leur donner occasion d'expliquer la Loi. Comme cet Homme-Dieu étoit venu sur la terre pour en bannir l'ignorance, & pour apprendre aux hommes à connoître, & à servir Dieu, il falloit que le premier emploi de sa science route divine, fût consacré à les instruire des veritez qu'il ne leur étoit pas permis d'ignorer. Si l'Evangéliste nous avoit marqué en particulier les questions que fit ce divin Enfant, & les réponses qu'il donna, sans doute nous les admirerions, aussi-bien que ceux qui les entendirent. Mais puisque lui-même n'a pas permis que cela vint à notre connoissance, apprenons de ce qu'il a fait, que le meilleur

usage de la science que nous avons apprise, est de la communiquer aux autres, & d'employer les lumieres que Dieu nous a données à éclairer les autres, & par ce moyen travailler pour les interêts du Pere celeste.

C'est une erreur bien dangereuse que le défaut de connoissance, qu'il est en notre pouvoir d'acquérir, & qu'une ignorance volontaire & affectée excuse de peché. Les Scribes & les Pharisiens, par exemple, n'étoient pas excusables, dans les pechez que leur ignorance leur faisoit commettre: ils ne vouloient consulter ni les Ecritures, ni les Prophetes; ils ne vouloient pas voir les miracles que faisoit le Sauveur: & après cela, ils vomissoient contre lui mille blasphêmes; ils l'accabloient de calomnies: cette ignorance n'étoit-elle pas criminelle? n'étoit-elle pas la cause de tous ces pechez? Cet aveuglement des Juifs se renouvelle souvent en ce temps; car combien de crimes sont causez par une ignorance pretextée de la sorte? Combien de contracts usuraires? combien d'injustices? combien de médisances, combien de mauvais engagements veut-on s'exculer à soi-même par là? L'on peut dire la même chose de Saul, quand il persécutoit l'Eglise avec tant de rage, quoi qu'il le fit par ignorance, parce que par un faux zele de sa Loi, il negligeoit de consulter les Ecritures, & d'examiner la créance de ceux qu'il persécutoit, comme il le reconnut depuis.

L'ignorance des Scribes & des Pharisiens ne les excusoit point dans les pechez qu'ils commettoient contre le Sauveur.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

Pourquoi le Sauveur fut la Croix pria pour ses persecuteurs, & tâcha de les excuser sur leur ignorance.

*Pater dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* Luc. 23. Si c'est une vaine excuse d'alleguer son ignorance, quand elle est volontaire ou affectée; pourquoi le Sauveur étant sur la Croix, & près d'expirer, dit-il à son Pere: *Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font?* On peut répondre en premier lieu, qu'il prioit pour les bourreaux, qui probablement ne connoissoient gueres, ni sa dignité, ni son innocence, & qui avoient exécuté simplement l'arrêt donné contre lui. Sans doute qu'il pouvoit dire de ceux-là: *Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Mais en second lieu, il prioit pour nous, qui n'étions pas encore créés, ou pour une infinité de pecheurs, qui étant fort éloignés de Jerusalem, n'avoient nulle connoissance de tout ce qui s'y passoit. Il est vrai de dire, que quoi que nous fussions cause de sa Passion & de sa Mort, nous ne scavons pourtant pas le mal que nous lui causons. Enfin, si son Oraison étoit pour les Juifs, qui assisterent à son supplice, & qui n'avoient aucune raison de douter qu'il ne fût, ou le Messie, ou un homme juste & innocent; tout ce qu'on peut dire, c'est que brûlant de charité pour ses ennemis, il tâchoit de les disculper autant qu'il pouvoit. Car encore qu'une ignorance comme la leur, ne pût être une excuse recevable, c'étoit néanmoins de quoi diminuer un peu leur crime, qui eût été bien plus grand, s'il n'eût été accompagné d'aucune ignorance. Le Sauveur employa donc cette raison pour les excuser; parce qu'il aimoit les pecheurs, & qu'il eût eu de la joye d'en pouvoir trouver une meilleure.

Les peuples de meurent dans leur ignorance, & se per-

*Propterea captivus ductus est populus meus, quia non habuit scientiam.* Itax. 5. Les peuples sont sans science & sans intelligence, & ils deviennent captifs des vices & de leurs passions, parce qu'ils sont sans instruction; ils meurent

de faim, parce que personne ne leur distribue le pain de la parole de Dieu, pendant que les Pasteurs qui sont chargez de leur instruction, les laissent languir dans les tenebres de l'ignorance, où ils s'endorment d'un fatal sommeil. Quel malheur, si ces Pasteurs ignorent eux-mêmes, ou negligent les obligations indispensables qu'ils ont de les instruire! Peuvent-ils ignorer les maux qui arrivent de ce défaut d'instruction, & la vengeance divine qu'ils s'attirent d'être la cause de la damnation de leurs ames.

dent faire d'instruction, par la negligence des Pasteurs.

*Homo, cum in honore esset, non intellexit: comparatus est jumentis insipientibus, & similis factus est illis.* Psalm. 48. En effet, si nous considérons la nature de la bête, nous trouvons que c'est une créature corporelle & matérielle, dont la plus grande perfection, est d'être sensible & mobile, & qui n'a rien de spirituel ni d'immortel. Il ne faut pas s'étonner si les bêtes ne peuvent pas devenir hommes, puisque Dieu ne les a pas rendus capables de raison: mais il y a de quoi gemir & se plaindre, de ce que les hommes veulent bien devenir bêtes en quelque façon, & comme parle l'Ecriture, semblables aux bêtes, & même plus stupides, & plus méprisables que les bêtes par une ignorance volontaire, qui fait que tout homme qui ne connoît pas son Créateur, est une bête brute, dit Saint Jérôme: *Absque notitia Creatoris sui, omnis homo pecus est.* Et l'on peut ajouter qu'il est encore pire que la bête, parce qu'il ne sait pas ce qu'il peut, & ce qu'il doit savoir, au lieu que les bêtes ont toute la connoissance qui est nécessaire à leur nature: *Homo comparatus est jumentis insipientibus; & similis factus est illis.* Car cette ignorance est cause qu'ils ne savent discerner ni le bien d'avec le mal, ni le vice d'avec la vertu, ni le sacré d'avec le profane. Qu'ils ne savent craindre ni Dieu, ni le Ju-

L'ignorance rend en quelque façon un homme semblable aux bêtes.

Hieron. l. 2. Epist. Epist. 22.



gement, ni l'Enfer; qu'ils ne savent non plus craindre, qu'espérer; ni haïr le souverain mal, ni aimer le souverain bien. Cette ignorance enfin forme en eux un esprit si obscurci, & si hebeté, qu'ils ne connoissent, ni n'estiment, ni ne desirer, ni ne demandent les biens celestes, comme s'ils n'étoient faits que pour la terre; & qu'ils n'eussent aucune connoissance d'une autre vie, & des veritez éternelles; peut-on voir une plus grande ressemblance avec les animaux les plus stupides?

Le déplorable état où l'ignorance a rendu le Christianisme.

*Dominus de Cælo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens, &c. Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum, &c. Psalm. 13.* Voilà l'état de la plus grande partie des Chrétiens d'aujourd'hui, qui ignorent, & qui n'étudient presque jamais ce qu'ils doivent savoir pour leur salut. Que leur sert d'être dans l'École de la sagesse de Dieu, s'ils n'écoutent point ses leçons, & s'ils ne s'appliquent point par une sérieuse étude, à entendre sa doctrine, ni à s'instruire des veritez éternelles, sans lesquelles toute autre connoissance est inutile? Dieu, dit le Prophete Royal, regarde du haut du Ciel sur la terre, & il ne voit presque point d'homme sçavant & intelligent dans cette science qu'il n'est pas permis à un Chrétien d'ignorer. Et Dieu veuille que dans cette ville, il n'y ait point de Chrétiens, qui ayent part aux reproches que faisoit Saint Paulin à un bel esprit, sçavant & poli de son siècle; mais qui étoit fort ignorant dans l'affaire de son salut. Vous avez, lui disoit-il, cueilli toutes les fleurs de la Poësie: *Floribus Poëtarum spiras*: Vous êtes rempli de l'éloquence de tous les Orateurs: *Fontibus Oratorum inundas*. Vous êtes fort habile dans la science des Philosophes; en un mot, vous avez trouvé du temps, & pris beaucoup de peine pour acquérir les connoissances humaines; mais vous n'avez point encore trouvé le loisir d'étudier les veritez chrétiennes: *Vacat tibi ut sis Philosophus, & non vacat ut sis Christianus*. Il y a sans doute parmi nous beaucoup d'ignorance crasse & criminelle; parce qu'il y en a une infinité, qui negligent d'étudier les principes de la Foi, & qui ne font nulle reflexion sur les veritez de l'Évangile.

La plupart des Chrétiens préfèrent les tenebres de l'ignorance à la lumiere & à la science de l'Évangile.

*Dilexerunt magis tenebras, quam lucem.* Joan. 3. Il est vrai que les moins éclairés des Chrétiens d'aujourd'hui, sont plus sçavans que les plus sages Philosophes de l'Antiquité; mais à considérer le déreglement des mœurs de la plupart des Chrétiens, on auroit lieu de croire que nous vivons encore dans les tenebres du Paganisme, ou du moins, comme le Disciple bien-aimé disoit des Juifs, que le Fils de Dieu avoit éclairés des lumieres de sa doctrine, qu'on préfère les tenebres de l'ignorance payenne à la plus éclatante lumiere de l'Évangile, & qu'ils ne sont même plus éclairés

que pour être plus coupables. Je veux même qu'il y ait des Chrétiens, qui manquent encore d'instruction, pendant que Dieu leur parle par tant d'organes differens, & qui vivent dans une ignorance grossiere des principales obligations de leur état, & des veritez essentielles de leur créance. Cette ignorance même est un crime qu'ils ajoûtent à tous ceux dont elle est la cause; car il n'est rien de si criminel que d'ignorer ce qu'on est indispensablement obligé de sçavoir, lorsqu'on a tant de divers moyens de s'instruire. Car c'est préférer les tenebres à la lumiere.

*Si cognovisses & tu, & quidem in hac die tua, qua ad pacem tibi; nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.* Luc. 19. N'aurions-nous pas sujet aujourd'hui d'entrer dans les mêmes sentimens du Sauveur du monde, & de verser des larmes sur la plupart des villes chrétiennes, comme il pleura sur la ville de Jerusalem? l'ignorance des Chrétiens de ce temps, n'est pas moins déplorable que celle des Juifs d'autrefois. Jerusalem, appelée la vision de paix, ne se croyoit pas moins fidelle de son temps, que Rome & les autres villes de la Chrétienté le sont aujourd'hui; & ses habitans, qui étoient du peuple élu, se glorifioient d'être les enfans de lumiere comme nous le sommes. Néanmoins le Fils de Dieu, les larmes aux yeux, cria à Jerusalem: *Si cognovisses & tu!* Ah! si tu avois la connoissance! Et quelle connoissance manquoit à cette ville, où étoient les Sages, les Anciens, les Docteurs de la Loi; où étoit le Temple, l'Arche d'Alliance, les Livres sacrez, le Propitiatoire, le Sanctuaire; où toutes les ceremonies du culte divin s'observoient, où il se faisoit tous les jours regulierement des sacrifices au vrai Dieu? Et toutefois, *Si cognovisses!* L'ignorance de ce peuple étoit de s'arrêter à l'exterieur, & de ne penetrer pas dans l'interieur du culte divin; de ne connoître pas la verité sous tant de figures qu'ils en avoient; de ne sçavoir que les ceremonies, & non pas les mylteres qui étoient representez par ces ceremonies; de n'avoir que le corps, & non pas l'esprit de leur Religion. En un mot, l'ignorance des Juifs a toujours été de n'avoir pas connu, & de ne connoître pas encore Jesus-Christ. Saint Jean-Baptiste leur fait ce reproche: *Medius vestrum stetit, quem vos nescitis.* Vous l'avez au milieu de vous, & devant vos yeux, & vous ne le connoissez pas. N'est-ce pas encore l'ignorance de bien des Chrétiens, qui ne connoissent de la Religion Chrétienne, que l'exterieur, les Sacremens, le saint Sacrifice, le Symbole de la Foi, qui comprend quelques Mylteres de Jesus-Christ? Mais cela n'est que le corps, & l'exterieur du Christianisme; l'interieur ou l'esprit, c'est ce qu'ils ne connoissent point, ou s'ils le sçavent, ce n'est qu'en speculation.

L'ignorance de ces Chrétiens, n'est pas moindre que celle de la ville de Jerusalem, qui tira autrefois des larmes au Fils de Dieu.

Joann. 1.

PARAGRAPHÉ QUATRIÈME.

Passages & Pensées des saints Peres sur ce sujet.

**M**ellior est fidelis ignorantia, quam temeraria scientia. Aug. Serm. 20. de Verb. Apost. *Pessima matris ignorantia, pessima itidem qua filia sunt, scilicet falsitas & dubietas: illa miserior, ista miserabilior & perniciosior.* Idem, ibidem. *Non tibi deputatur ad culpam; quod invitus ignoras, sed quod negligis inquirere quod ignoras.* Idem, l. 3. de liber. Arbitr. c. 19.

**U**n ignorance soumise à la foi vaut mieux qu'une science temeraire. La fausseté & l'incertitude sont les plus dangereuses filles de la plus méchante des meres, qui est l'ignorance. La fausseté est plus malheureuse, l'incertitude est plus pernicieuse & plus digne de compassion. On ne vous fait pas un crime, de ce que vous ignorez malgré vous; mais de ce que vous negligez d'apprendre ce que vous ignorez.



Nulli homini ablatum est scire utiliter quare, quod inutiliter ignorat. Idem, ibidem.

Illud quod ignorans quisque non recte facit, & quod recte volens facere non potest, idem dicuntur peccata, quia de peccato illo libera voluntatis originem ducunt. Idem, ibidem.

Ignorantia & infirmitas vitia sunt qua impediunt voluntatem, ne moveatur ad faciendum opus bonum, vel ab opere malo abstinendum. Idem, de peccatorum merit.

Non quod naturaliter nescit, & naturaliter non potest, hoc anima deputatur ad reatum; sed quod scire non studuit, & quod dignam facultati comparanda ad recte faciendum operam non dedit. Idem, de liber. Arbitr. c. 22.

Per ignorantiam delinquens minus peccat, quam qui ex certa scientia, peccato tamen vulneratur. Idem, l. 1. de Bapt. c. 5.

Idem divina precepta data sunt, ut homo de ignorantia excusationem non habeat. Idem, l. de Grat. & lib. Arbitr.

Post inspirationem, & revelationem factam veritatis, qui in eo quod erraverat, perseverat prudens & sciens, sine venia ignorantia peccat. Idem, l. 4. de libero Arbitr.

Hac est causa impietatis Christianorum, quod videntur excusare se de eo quod ignorant. Idem.

Tolerabilis est Deo quempiam cum ignorantia in humilitate jacere, quam cum elatione alta sapere. Gregor. l. 17. Moral.

Cum ignorantiam nostram cognoscimus, levius aliena mala toleramus. Idem, l. 1. Moral.

Aliud est nescisse, aliud scire noluisse; nescit quippe qui apprehendere vult, & non valet; qui autem ut nesciret, aurem ab ore veritatis averit, iste non nesciens, sed contemptor dicitur. Idem, l. 15. Moral.

Nescire, ignorantia est; nescire voluisse, superbia. Idem, ibidem.

Quisquis vult audita intelligere, festinet ea, que jam audire potuit, opere implere. Idem, Homil. 23. in Evangel.

Absque notitia Creatoris sui, omnis homo pecus est. Hieronymus, lib. 2. Epist. Epist. 22.

Acuti ad vana, hebetes ad divina. Ambrosius.

Qua mentis ignavia, qua caca dementia, ad lucem de tenebris non venire? Cyprianus contr. Demetr.

Deus in aperto constitutus, tantis operibus notitiam sui armavit. Tertullianus.

Anima à primordio conscientia Dei dos est, Deus nunquam latebit. Ibidem.

Ubi populus sui Pastoris incuria spiritualium famem celestis doctrina patitur, ibi est omnis pietatis & religionis exterminium. Chrysost. Homil. 54. in Genes.

Sicut Deum non licet contemnere, sic non licet ignorare. Chrysologus in Sermonibus.

Nullus in culpa magis est, quam ille qui Deum nescit. Isidor. lib. 2. Sentent.

Sunt qui non modo Dei, sed & sui ignorantiam habent, ita ut nesciant se animam habere. Bernard. in Psalm. 90.

Frustrà sibi de ignorantia blandiuntur, qui ut liberius peccent, libenter ignorant. Idem, de Gradibus humilit.

Multa facienda nesciuntur, aut sciendi incuria, aut discendi desidia, aut inquirendi verecundia, & quidem huiusmodi ignorantia non habet excusationem. Idem, in Epist.

Ignorantia sui, initium omnis peccati; ignorantia Dei, consummatio omnis peccati. Idem, super Cant.

Sicut ex notitia tui venit in te timor Dei, atque ex Dei notitia in te amor; sic de crebra ignorantia tui superbia, & de Dei ignorantia venit desperatio. Idem, ibidem.

Nul homme n'est privé du talent de sçavoir chercher utilement, ce qu'il ignore inutilement.

Ce qu'on fait mal par ignorance, & ce qu'on ne peut bien faire, quoi qu'on le veuille, passent également pour pechez, parce que l'un & l'autre vient du peché d'une volonté libre.

L'ignorance & la foiblesse sont des défauts, qui empêchent la volonté de se porter au bien, ou de s'éloigner du mal.

L'ignorance & l'impuissance, lorsqu'elles sont naturelles, ne rendent point l'homme criminel; mais il est coupable de ne s'être point appliqué à apprendre ce qu'il ignore, & à acquérir l'avantage de bien faire.

Celui qui peche par ignorance est moins criminel, que celui qui avec une connoissance certaine, ne laisse point de blesser son ame par le peché.

Les Commandemens de Dieu ont été donnez, afin que l'homme ne puisse point s'excuser sur son ignorance.

Celui qui après l'inspiration & la revelation de la verité, perseverer dans son erreur contre ses propres lumieres, peche, sans que l'ignorance le puisse disculper.

Ce qui fait l'impieeté des Chrétiens, c'est qu'ils croient être excusables sur ce qu'ils ignorent.

L'humble ignorance est plus supportable aux yeux de Dieu, qu'une profonde science qui enfle le cœur.

Quand nous conhoissons notre ignorance, nous supportons plus aisément les défauts des autres.

Autre chose est de n'avoir point scû, & autre chose de n'avoir point voulu sçavoir; celui qui veut comprendre & qui ne le peut, ne sçait point; mais celui qui pour ignorer, a refusé de prêter l'oreille à la verité, ne passe point pour un homme qui ignore, mais pour un homme qui méprise.

Ne sçavoir point, c'est ignorance; avoir voulu ignorer, c'est orgueil.

Quiconque veut concevoir ce qu'il a oüï dire, s'empresse de mettre en œuvre tout ce qu'il a pu entendre.

L'homme ne differe point de la bête, quand il ne connoît point son Créateur.

Ceux qui ont de la penetration pour les connoissances frivoles, ont l'esprit lent pour les sciences divines.

Quelle nonchalance, quel aveuglement de ne pas venir des tenebres à la lumiere?

Dieu se fait voir à découvert, & se fait connoître par de si grands ouvrages.

La connoissance intime de Dieu est la premiere qualité de l'ame, Dieu ne fera jamais caché.

La pieté & la religion s'éteignent, & se perdent entierement, lorsque le peuple, par la negligence de son Pasteur, souffre la faim spirituelle de la doctrine celeste.

Comme il n'est pas permis de mépriser Dieu, il n'est pas aussi permis de ne le pas connoître.

Personne n'est plus coupable que celui qui ne connoît point Dieu.

Il est des gens, qui non seulement ne connoissent point Dieu; mais qui se connoissent si peu eux-mêmes, qu'ils ne sçavent point qu'ils ont une ame.

Ceux qui croupissent dans une ignorance volontaire, afin de pecher plus librement, se flatent en vain de leur ignorance.

On ignore bien des choses qu'on doit faire, ou par le peu de curiosité qu'on a de les sçavoir, ou par la paresse de les apprendre, ou par la honte de s'en instruire. Or cette sorte d'ignorance est inexcusable.

La source de tout peché est de ne se point connoître soi-même, & la consommation de tout peché est de ne connoître point Dieu.

Comme la crainte de Dieu vous vient de la connoissance de vous-même, & l'amour de Dieu de la connoissance de Dieu; de même votre orgueil vient de ce que vous ne vous connoissez point, & votre desesperation de ce que vous ne connoissez point Dieu.



*Maledicetur homo, qui ignorantiam Dei habere inventus fuerit; Dei dicam, an fui? Utrumque sine dubio; utraque ignorantia dam-nabilis est, & utraque sufficit ad perditionem.* Idem, Serm. 35. super Cant.

*Si ignoras Deum, poterim spes esse salutis eum Dei ignorantia?* Idem, ibidem.

*Noveris te, ut Deum timeas; noveris ipsum, ut eum diligas.* Idem, ibidem.

*Tam utraque ignorantia cavenda est tibi, quam sine timore & amore Dei salus esse non potest.* Idem, ibidem.

*Si nos ignorantia Dei tenet, quomodo speramus in eum, quem ignoramus?* Idem, ibidem.

*De ignorantia tui venit superbia, ac de Dei ignorantia venit desperatio.* Idem, ibidem.

*In his duobus mandatis, verbi scilicet & exempli, summam tui officii; sed & conscientia securitatem pendere intellige.* Idem, lib. 4. de Considerat.

*Nullus praeceat, quod ignorans virtutem negligat; simul cum formatione hominis im-plantata est scientia faciendorum, & non faciendorum.* Chrysol. Homil. 34. in Genes.

*Horrenda quaedam profunditas ignorantia. Augustinus, sic vocat ignorantiam quae ex peccato originali nascitur.*

*Utrū nescientur à Deo, qui Deum scire noluerunt.* Idem.

Maudit sera celui, qui se trouvera coupable de n'avoir point connu Dieu. Dirai-je de n'avoir point connu Dieu, ou de ne s'être pas connu lui-même? C'est sans doute l'un & l'autre; l'une & l'autre ignorance est funeste, & suffit pour nous perdre.

Si vous ne connoissez point Dieu, pourrez-vous espérer de vous sauver avec cette ignorance?

Connoissez-vous vous-même, afin d'avoir la crainte de Dieu; connoissez Dieu, afin d'avoir son amour.

L'une & l'autre ignorance est autant à craindre pour vous, qu'il est certain qu'il ne peut y avoir de salut sans la crainte & l'amour de Dieu.

Si nous ne connoissons point Dieu, comment pouvons-nous espérer en celui que nous ne connoissons point?

L'orgueil vient de ce qu'on ne se connoît point, & le desespoir de ce qu'on ne connoît point Dieu.

Comprenez que l'essentiel de vos devoirs, & la sécurité de votre conscience, dépendent de la pratique de ces deux commandemens, celui de la parole & celui de l'exemple.

Que personne ne dise, pour s'excuser, que c'est parce qu'il ne connoît point la vertu, qu'il ne la pratique point. La connoissance de ce qu'il faut faire, & de ce qu'il faut éviter fut imprimée dans le cœur de l'homme, dès le moment qu'il fut formé.

Affreuse profondeur de l'ignorance! Dit Saint Augustin, en parlant de celle qui est un effet du péché originel.

Dieu ne connoistra point ceux qui n'auront pas voulu le connoître.

PARAGRAPHE CINQUIÈME.

Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

Avant que de définir l'ignorance, qui est le péché, ou la cause du péché, il en faut scavoit toutes les especes & les différences.

En quel sens il faut entendre que tout pecheur est ignorant.

Il n'est pas nécessaire de définir ici ce que c'est que l'ignorance en general, puisqu'il n'y a personne qui ignore, & que c'est peut-être la seule chose que nous connoissons le mieux. Nous parlons en particulier du défaut des connoissances qui regardent le salut, & l'observation des devoirs de notre Religion, de notre état, & en un mot, de tout ce que nous sommes obligés de scavoit pour être sauvés, & nous acquitter de nos obligations. Voici donc ce que la Theologie nous apprend là-dessus, sans qu'il on ne peut parler sûrement de l'ignorance, qui est la cause la plus ordinaire des pechez qui se commettent.

C'est une maxime tirée d'Aristote, au troisième livre de ses Morales, & reçue dans la Theologie, que tout homme qui peche est ignorant; mais il n'est pas si aisé de décider en quel sens il faut entendre cet axiome si commun, & si universellement reçu. Pour le bien entendre, il faut scavoit qu'il y a deux sortes d'ignorances, qui ensuite se subdivisent en plusieurs autres especes: l'une est purement negative, qui est un défaut de connoissance, comme lorsqu'on nescavoit pas quelque verité. Et en ce sens, il n'y a point d'homme au monde qui ne soit ignorant de quelques veritez, tant parce que n'ayant pas étudié, il ignore bien des choses, qui s'enseignent dans les sciences; que parce qu'il y a des veritez inconnues à tous les hommes, que personne n'est obligé de scavoit. Il y a une autre sorte d'ignorance qu'on appelle positive, qui est proprement une erreur de l'entendement, lorsqu'il juge d'une chose autrement qu'elle n'est; comme si quelqu'un s'imaginait que la terre est infiniment plus grande que le soleil. Or il n'y a point d'homme sur la terre qui ne se trompe quelquefois en son jugement. Il n'y a que Dieu seul, qui est incapable de se tromper, comme il est lui seul impeccable. Il faut donc répondre

que tout pecheur est ignorant, parce qu'il est dans l'erreur, & que quelque passion l'aveugle de telle sorte, qu'il ne voit qu'imparfaitement le mal qui est dans un objet défendu, ou qu'il ne fait reflexion que sur le peu de bien qu'il y trouve.

Il faut aussi remarquer avec la Theologie, qu'il y a encore deux autres sortes d'ignorance: l'une invincible, qui excuse le péché; parce qu'elle vient plutôt de la foiblesse de notre esprit, que de la malice de notre volonté; l'autre coupable & criminelle, qui est encore de trois sortes; l'ignorance crasse, l'ignorance affectée, & l'ignorance de pure malice. L'ignorance crasse, est de ceux, dit Saint Bernard, qui s'amulent à apprendre des nouveautez, & des curiositez inutiles, & qui cependant negligent la connoissance des choses nécessaires; ou de ceux qui par une paresse criminelle apprehendent le travail & la peine; ou enfin, de ceux qui ont honte de s'instruire de leurs devoirs. Cette ignorance est volontaire indirectement, entant qu'on ne veut pas s'appliquer à vaincre la difficulté qu'on trouve à acquerir la science, & la connoissance qui est nécessaire; ou entant qu'on ne veut pas quitter l'application qu'on a pour des choses vaines & inutiles; ce qui est vouloir ignorer les obligations du Chrétien. Cette sorte d'ignorance porte un caractère de reprobation; puisque Dieu proteste par le Prophete Osée, & par l'Apôtre S. Paul, que celui qui rejette la science sera rejeté de Dieu, & que l'ignorant sera ignoré.

Que l'on puisse pecher par ignorance, nous en avons des preuves certaines dans l'Ecriture: je scavoit, mes freres, disoit S. Pierre aux Juifs, qu'il vouloit exciter à la penitence, je scavoit que ce que vous avez fait c'a été par ignorance; & S. Paul en la premiere aux Corinthiens, ne dit-il pas, que si les Juifs eussent connu le Roi de gloire, jamais ils n'en fussent venus

Osée 4. & I. ad Cor. c. 14.

On ne peut douter qu'on ne puisse pecher par ignorance, & quelle ignorance est necessaire pour cela.



jusqu'à cet excès d'horreur & de cruauté que de le crucifier. Mais la difficulté est de savoir quelle sorte d'ignorance est la cause du péché. Sur quoi il faut encore savoir qu'il y a une ignorance antecedente, une autre concomitante, & une troisième consequente & postérieure à la volonté. On appelle la première antecedente, quand elle prévient toute délibération, toute la connoissance, l'attention, & la discussion de la chose qui se passe, à laquelle la volonté n'eût jamais consenti, si elle l'eût pu prévoir. Par exemple, qu'une personne qui auroit assez de pieté & de conscience pour ne pas commettre une mauvaise action, si elle connoissoit qu'elle fût mauvaise, ou même si elle avoit lieu d'en douter, vienne à la commettre, ayant l'esprit trop grossier pour en découvrir le mal; telle ignorance est antecedente, & supposée invincible; elle n'est donc pas & ne peut être la cause du péché.

Si l'ignorance du droit ou des préceptes naturels excuse de péché.

C'est une question qui est agitée en ce temps avec beaucoup de chaleur, si l'ignorance vraiment invincible, car on doit toujours la supposer telle, du droit naturel, c'est-à-dire, des préceptes naturels, excuse de péché celui qui les transgresse. Pour parler juste, & éviter l'erreur qui peut être en cette matière, il faut savoir que les Theologiens distinguent ordinairement ces préceptes qu'on appelle naturels, en trois ordres. Il y en a de primitifs & universels, dont on a d'abord connoissance par la seule & simple intelligence des termes qui la représentent à notre esprit, comme seroit de ne faire point à autrui ce que nous ne voudrions nullement qu'on nous fit à nous-mêmes. Il y en a d'autres qui ne sont pas d'une si vaste étendue, mais que l'on infere immédiatement des précédens, comme des conclusions de leurs principes; tels sont les préceptes du Décalogue. Il y en a enfin, que l'on tire & que l'on conclut de ces mêmes premiers principes, par des argumens ou raisonnemens; & par consequent qui sont plus éloignés, & plus obscurs, tels que sont plusieurs préceptes, dont parlent les Theologiens. Sur les préceptes du premier ordre, il faut dire que personne dans l'âge, & avec l'usage de la raison, ne les peut jamais ignorer: ce sont des préceptes généraux, préceptes universels, qui contiennent radicalement tous les autres, & que le Créateur a tellement gravez & imprimés dans nos âmes, que nous ne les pouvons ni ignorer, ni oublier sans perdre entièrement la raison; & par consequent on ne peut douter que la transgression, & l'observation de ces préceptes ne soit criminelle & inexcusable. On pourroit opposer, qu'il se trouve des peuples si barbares & si grossiers, qu'ils n'ont aucune connoissance, ni d'une Divinité, ni d'aucune Loi naturelle, & qui n'ont pour règle que l'impetuosité de leur passion; si cela est, il faut mettre ces peuples au rang des insensés, ou des enfans qui n'ayant pas l'usage de la raison, ne sont pas capables de péché. Que s'il se peut faire qu'avec l'usage de la raison, ils ayent une ignorance invincible de ces premiers principes, ce qu'il est difficile de se persuader; on peut absolument prononcer, qu'ils sont incapables de péché, selon la maxime de Saint Augustin, qui donne pour règle générale, que l'ignorance invincible est une légitime excuse pour être exempt de péché: *Non tibi deputatur ad culpam, quod invitus ignoras.*

Pour les préceptes du second ordre, il est

bien probable que quelqu'un en pourroit avoir une ignorance involontaire & invincible, durant quelque temps, mais non pas pour toujours. C'est la doctrine de Saint Thomas, dont la raison est, qu'il n'est pas possible que quelqu'un, du moins en quelque temps de la vie, lors particulièrement que le vice n'est pas enraciné par une longue habitude, par exemple, de la connoissance de ce principe si universel, & de soi-même si connu, de ne faire à autrui ce qu'on ne voudroit pas qu'on nous fit à nous-mêmes, n'infere; donc je ne dois ni oter la vie à personne, ni l'outrager, ni lui ravir le bien qui lui appartient. Cette conclusion étant si évidente, que pour peu de reflexion qu'on y puisse faire, elle se tire presque d'elle-même. Mais pour les préceptes du troisième ordre, on peut en avoir une ignorance à laquelle on ne scauroit remédier que par l'instruction, qui, dans le cas qu'on ne puisse l'avoir, fait que l'ignorance est invincible. Par exemple, de ce principe si étendu, de ne faire à autrui que ce qu'on voudroit qu'on nous fit à nous-mêmes, on peut plus difficilement venir à conclure; donc il faut éviter la fornication; si ce qui est en cela obscur, & comme enveloppé, ne vient à être éclairci, & développé par un long raisonnement, dont tout le monde n'est pas capable.

Quant à l'autorité de Saint Augustin, dont on allegue plusieurs passages, par lesquels on prétend qu'il a enseigné que l'ignorance des préceptes naturels, n'empêche pas que tout ce qui est commis contre ces sortes de préceptes ne soient de véritables pechez, parce que cette ignorance est une punition du péché que nous avons commis en la personne d'Adam. On peut répondre, 1°. Que Saint Augustin lui-même a établi un principe, dont il faut inferer tout le contraire; savoir, que rien ne nous est imputé à péché de ce que nous commettons par une ignorance invincible: *Non tibi deputatur ad culpam, quod invitus ignoras, sed quod negligis inquirere quod ignoras.* Il n'excepte point l'ignorance du droit naturel, autrement les enfans qui n'ont pas encore l'usage de la raison, & les insensés qui l'ont perdu, seroient coupables; puis que cette ignorance du droit naturel est aussi bien une peine en eux du péché de nos premiers Peres, que dans tous les autres hommes. 2°. Il est évident qu'en plusieurs passages de ce Pere qu'on allegue, il parle du droit divin positif, dont on ne peut imputer à péché l'ignorance invincible. 3°. Enfin, il faut répondre, que cette ignorance n'empêche pas que ce ne soient des pechez matériels seulement.

On ne peut excuser de péché parmi les fideles, ceux qui par une longue accoutumance à de certains pechez sont tellement aveuglez, qu'ils ne font aucune reflexion qu'ils pechent en les commettant; autrement à force de pecher, ils deviendroient en quelque sorte impeccables, & acqueriroient en multipliant tous les jours leurs crimes, un avantage où les plus justes ne peuvent arriver par une pratique constante des plus heroïques vertus. Ces pecheurs aveuglez pechent donc, quoi que le manque de reflexion sur leurs actions criminelles soit une espece d'ignorance. La raison est, que cette ignorance est volontaire dans la cause, outre qu'elle n'est pas invincible: car quand bien tout autre secours leur manqueroit pour résister au violent penchant de l'habitude qui les entraîne; ils ont

2. 2. Qu. 94. art. 4. & 6.

Ce qu'il faut répondre aux passages de Saint Augustin, qu'on prétend avoir été que l'ignorance invincible du droit naturel n'excepte point de péché.

August. l. 3. de lib. Arb. c. 19.

On ne peut excuser de péché, les pecheurs aveuglez & endurcis.



toûjours la grace de la priere, par le moyen de laquelle ils peuvent sortir de ce miserable état, & obtenir de plus fortes graces pour rompre l'habitude, & arrêter le cours du peché.

On ne peut non plus excuser de peché ceux qui ignorent volontairement les veritez chrétiennes nécessaires au salut.

On ne peut non plus excuser de peché ceux qui ignorent volontairement les principales veritez de la Foi, particulièrement celles qui sont nécessaires au salut; ceux qui ne savent ni les choses qu'ils doivent croire, ni les commandemens de Dieu, qu'ils doivent observer; ceux qui négligent la parole de Dieu, les saintes lectures, ou les instructions familières, de crainte d'y apprendre leurs devoirs, & pour se dispenser sur cette prétendue ignorance, de s'en acquitter. De là vient qu'il se trouve des gens, qui sont comme abrutis par leur ignorance volontaire; qui sont si insensibles pour ce qui regarde leur salut éternel, & les devoirs qu'ils doivent rendre à Dieu, qu'ils ne savent ni prier, ni adorer leur Créateur; il s'en trouve même qui doutent si leur ame est immortelle, & s'il y a une autre vie après celle-ci. Leur stupidité est si extrême, qu'ils ne savent pas même les graces de Dieu, ni le remercier de celles qu'il leur fait continuellement. Et ce qui est surprenant, c'est que souvent ce sont des gens éclairés, & pleins d'esprit pour les affaires du monde, & stupides & ignorans dans les choses de Dieu, qu'il leur importe uniquement de sçavoir: *Acuti ad vana, hebetes ad divina*, comme dit Saint Ambroise. Or ces gens-là pourront-ils se justifier, ou se disculper au jugement de Dieu sur cette ignorance volontaire?

La véritable cause de l'ignorance, dans laquelle vivent la plupart des Chrétiens.

De tout ce que nous avons dit, il s'ensuit que de tous les maux, & les malheurs de cette vie, un des plus grands & des plus préjudiciables, est l'ignorance des choses que nous devons sçavoir pour vivre chrétiennement, & saintement dans l'état où la Providence nous a appelés; parce qu'on ne peut s'y sauver sans en remplir les devoirs, & sans s'acquitter des obligations qui y sont attachées. Or comment les connoître, si l'on n'en est instruit, si l'on ne les étudie, & si l'on ne les medite? L'on dit qu'on les a appris dès la plus tendre jeunesse, que ce sont les premières leçons que l'on fait aux enfans, & avant même qu'ils ayent l'usage de la raison. Mais c'est peut-être cela même qui est la cause de l'ignorance où l'on vit dans un âge plus avancé, & souvent même tout le reste de la vie. On apprend dans l'enfance les articles de la créance par memoire, & on se contente de cela, & lorsqu'on est capable d'y faire reflexion, d'en concevoir l'importance, & de les mediter, comme Dieu obligeoit son peuple dans l'ancienne Loi, l'on n'y pense plus, & l'on vit dans une aussi profonde ignorance, que si on ne les avoit jamais appris.

Ce que tout Chrétien est obligé de ne pas ignorer.

Il y a bien des choses dans la Religion Chrétienne, que les Chrétiens ne sont pas obligés de sçavoir, ni d'approfondir; il y a même des mystères impenetrables, & où l'esprit humain ne peut atteindre; & enfin, il y en a qu'il est dangereux de vouloir sonder, & où Dieu permet que les esprits trop curieux soient opprimés par le poids de la Majesté divine, comme parle Saint Paul: *Scrutator Majestatis opprimeretur à gloria*. Mais il y a aussi des mystères & des veritez, dont il est absolument nécessaire qu'un Chrétien soit in-

struit, pour faire son salut. 1°. Ces Mystères sont un Dieu en trois Personnes; l'Incarnation du Verbe; un bonheur éternel, qui est la récompense des Justes après cette vie, & un enfer pour ceux qui meurent en état de peché; un Jugement dernier, où tous les hommes doivent comparoître un jour. 2°. Il doit être instruit des Commandemens de Dieu & de l'Eglise, puisque c'est la Loi, sous laquelle il est obligé de vivre. Il doit sçavoir de plus que ces Commandemens peuvent être violez, non seulement par actions, mais aussi par desirs, & par le consentement que l'on donne aux mauvaises pensées. Il doit être instruit du nombre des Sacremens, & de la maniere dont il les faut recevoir; de la nécessité de la foi, & des bonnes œuvres, de la pratique des vertus, & des maximes du Christianisme, sans quoi, comment les pourra-t-il pratiquer, & vivre en Chrétien?

L'ignorance concomitante, est celle qui accompagne l'action, & qui trompe dans son événement celui qui la fait, quand une chose arrive sans qu'on en ait eu la pensée ni l'intention; mais qu'on l'approuve, & qu'on se sçait bon gré de son erreur: par exemple, une personne pensant tuer une bête à la chasse, tuë son ennemi, qui reçoit le coup par hazard, & auquel la personne qui a tiré ne pensoit nullement: jusques-là, le peché n'est point encore commis: que si après avoir reconnu la surprise & la tromperie, bien loin que cet accident inopiné cause du regret à celui qui a fait le coup, il conçoit de la joye de s'être défait de son ennemi; à la vérité cet effet imprévu ne peut être censé volontaire; il n'est pas pourtant tout-à-fait involontaire, puisque la volonté bien loin de concevoir de la douleur de ce qui est arrivé, en a de la joye, & de la complaisance. Ce qui fait que cette ignorance, qui est innocente, & en quelque maniere invincible dans son principe, devient volontaire & criminelle dans l'effet, qu'on approuve, & qu'on agréé.

Enfin, il y a une ignorance consequente & postérieure, qui est réputée volontaire par l'aveu tacite & interpretatif de la volonté, parce qu'il n'a tenu qu'à elle de s'en garantir par sa diligence & par ses soins. Or les fautes que nous commettons par cette ignorance que nous pouvions prévenir, & éviter, sont aussi censées volontaires dans leur source, & dans leur racine; & par consequent ce sont de véritables pechez, dont on est coupable.

Outre cela, il y a une ignorance invincible de fait, comme il y a une ignorance invincible de droit; celle-ci suppose que la loi, contre laquelle nous agissons, nous est inconnue, & que nous n'avons pu la connoître; celle-là, que la chose ou l'action particulière dont il s'agit, est ignorée. Celui, par exemple, qui a encouru l'excommunication, & qui ne le sçait pas à cause de l'ignorance du droit, n'en est pas coupable en maniere quelconque; un autre qui sçait un Prêtre sans sçavoir qu'il le soit, n'est excusé que de la griéveté de cette circonstance par l'ignorance du fait. Il y a enfin, une autre ignorance, qui est causée par une dépravation de jugement, quand quelqu'un est tellement attaché à son sentiment, & entêté de son opinion, quoi qu'elle soit erronée, & certainement fautive, qu'il n'en veut point démordre, ni même qu'il ne peut souffrir d'en être dé-

Autre division de l'ignorance, en ignorance de droit, & ignorance de fait.



trompé. Cette ignorance, qu'on peut plutôt appeler entêtement, ou aveuglement d'esprit, est toujours criminelle, parce qu'en matière de loi, de précepte, d'opinion qui regarde le salut, & les mœurs, nous sommes obligés de suivre le sentiment universel, & de ne pas croire que nous soyons plus éclairés que le reste des hommes.

Si l'ignorance de nos devoirs & de nos obligations est un péché spécial & particulier.

On peut raisonnablement douter, si l'ignorance des choses, dont on est obligé d'avoir la connoissance pour se conduire prudemment & avec conscience dans une action, est un péché spécial, & distinct de celui dont cette ignorance est la cause. Les Docteurs soutiennent communément que non, parce que, disent-ils, les pechez se reglent & se mesurent sur la qualité des habitudes, & des vertus qui leur sont opposées: or on ne trouve point que l'ignorance soit opposée à aucun autre terme, qu'à la science ou la connoissance, laquelle n'est point reconnue pour une vertu morale. Il n'y a donc nulle raison de faire un péché de l'ignorance à raison de sa nature. Aussi dit-on communément que l'ignorance n'est pas vice. Mais nonobstant cette vérité, on peut soutenir que l'ignorance actuelle des choses, dont l'état propre, & la condition de chacun demandent nécessairement l'instruction, & la connoissance, est un péché propre & particulier, qui est opposé au soin & à l'application d'esprit, qu'on est obligé d'apporter à ce qui est de notre

devoir, & de s'instruire de ce qu'il est nécessaire de sçavoir, pour s'en bien acquitter. De sorte que ne s'y employer que lâchement, & par maniere d'acquiescement, c'est un péché particulier & distingué des autres.

Tous les pechez, pour parler proprement, ne sont pas pechez d'ignorance, quoi qu'ils soient tous accompagnés de quelque ignorance: de même, qu'ils ne sont pas tous de fragilité, quoi qu'en tous, il y ait quelque sorte de fragilité: ni tous ne sont pas de malice. On appelle proprement péché d'ignorance, ne pas sçavoir ce qu'on est obligé de sçavoir, comme si quelqu'un ignore les Commandemens de Dieu ou de l'Eglise, parce qu'il a négligé de les apprendre; & si ensuite il contrevient à quelque'un de ces préceptes, on appellera cette contravention, un péché d'ignorance: parce qu'elle en a été la cause. Les pechez de fragilité sont ceux, qui se commettent par la violence de quelque passion, qui trouble le jugement, & qui fait que la volonté de l'homme est comme emportée par un torrent, quoi qu'absolument elle y puisse résister, & qu'elle ait assez de connoissance pour juger qu'elle fait mal. Les pechez de pure malice sont ceux que l'on commet de propos délibéré, & par le seul dérèglement de la volonté, sans que le jugement soit troublé par aucune passion violente. Tel fut le péché d'infidélité que commirent les Juifs.

Distinction & différence des pechez d'ignorance: de faiblesse, & de malice.

#### PARAGRAPHÉ SIXIÈME.

*Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

L'ignorance des vérités chrétiennes & fondamentales de la foi, n'est pas excusable dans un Chrétien.

LA vie éternelle, dit le Disciple bien-aimé, consiste à connoître un seul Dieu, & Jesus-Christ qu'il a envoyé. On ne peut donc parvenir à la vie éternelle sans cette connoissance, qui est d'une nécessité si indispensable, que le Docteur Angelique enseigne, qu'au défaut d'un Prédicateur, Dieu enverroit un Ange pour en instruire une personne qui ne l'auroit pu apprendre, & qui d'une autre part auroit gardé la loi naturelle; car sans la foi, dit l'Apôtre, il est impossible d'être agréable à Dieu. C'est pourquoi, ajoute-t-il, quiconque s'approche de lui, doit croire qu'il y a un Dieu, & qu'il récompense ceux qui le servent; il faut sçavoir qu'il est juste, qu'il y a un bonheur éternel pour les bons, & un enfer, qui est l'assemblage de tous les maux, pour les méchants. Ce sont les principaux points de la Religion Chrétienne, que nulle personne qui ait l'usage de raison ne peut ignorer, & négliger de s'en faire instruire, sans renoncer à cet éternel bonheur que le Sauveur du monde nous a mérité, & acquis par sa mort. Mais d'ailleurs comme il est impossible d'avoir la foi, & ces connoissances si absolument nécessaires pour être sauvé, si on ne nous les enseigne, comme nous apprend le même Apôtre; le Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour travailler au salut de tous les hommes, & pour leur en donner les moyens, a établi des Pasteurs dans son Eglise, lesquels sont chargés sous peine de leur damnation éternelle d'instruire les peuples des vérités fondamentales de leur Religion; & afin qu'il n'y eût aucune Nation, qui ne fût éclairée de ses divines lumières, il a envoyé ses Apôtres pour prêcher & instruire les Nations jusques aux extrémités de la terre; & la pro-

vidence suscite encore tous les jours des hommes Apostoliques, qui vont jusques aux pays les plus éloignés & les plus barbares, pour le même dessein; d'où l'on peut juger si au milieu du Christianisme, & dans le plus grand jour de la foi, l'ignorance des vérités chrétiennes peut être excusable. *Auteur anonyme.*

L'ignorance est naturelle à l'esprit humain: d'où vient que les sages de l'antiquité se sont plaints que la science étoit longue, & que la vie étoit courte, & que la mort nous surprenoit avant que nous puissions être sçavans. C'est le péché du premier homme qui a mérité ce châtement, & pour avoir voulu être trop sçavant, il devint ignorant: car comme le désir déréglé de la grandeur le précipita dans la misère, & comme la passion de toujours vivre le fit mourir; de même le désir injuste de la science le fit tomber avec sa postérité dans l'ignorance. Nous naissons tous avec ce supplice; l'erreur est un mal héréditaire aussi-bien que le péché, & comme tous les enfans d'Adam sont criminels, ils sont tous ignorans. Si nous n'avons des maîtres qui nous enseignent, ce mal croît avec nous, & pensant appercevoir de nouvelles lumières, nous nous engageons dans de nouvelles tenebres. Ce malheur seroit plus tolerable, si Dieu, en effaçant le péché originel par la grace du Bapême, avoit borné cette ignorance, qui est la peine à laquelle nous sommes encore soumis, aux choses purement naturelles, dont la connoissance importe fort peu pour le salut éternel; mais ce qui cause souvent notre véritable malheur, c'est que quoi que par une nouvelle naissance route surnaturelle, nous soyons devenus enfans de Dieu, & que nous ayons droit, en qualité de ses héritiers, au Royaume du Ciel, l'igno-

L'ignorance est naturelle à l'esprit humain.



rance des moyens de l'acquérir, nous est de-  
meurée, & nous avons besoin d'instruction  
pour apprendre les veritez absolument ne-  
cessaires au salut éternel. *Tiré en partie de  
l'homme Criminel, du Pere Senault.*

Les tene-  
bres de l'i-  
gnorance  
qui étoient  
répandues  
par toute la  
terre du  
temps du  
Paganisme.

Il n'y a personne qui ne soit effrayé quand  
il considère combien épaisses étoient les te-  
nebres de l'ignorance dans le monde, avant  
que la foi les eût dissipées; cependant non-  
obstant les erreurs monstrueuses de l'ido-  
lâtrie, & la corruption des mœurs qui cou-  
vroit la face de toute la terre, Dieu n'a ja-  
mais permis que les notions communes de  
la raison & de l'équité naturelle fussent abso-  
lument effacées des esprits des hommes, afin  
qu'il ne restât aucune excuse legitime à ceux  
qui manqueraient à des devoirs si inviola-  
bles, & que ceux qui ne pourroient être  
condamnés par la loi écrite qui ne leur a  
point été donnée, fussent convaincus & con-  
damnés par le jugement interieur de leur  
conscience. Que s'il y a eu des gens assez  
brutaux & assez barbares pour ignorer in-  
vinciblement les premiers principes de la loi  
naturelle, qui sont communs à tous les peu-  
ples de la terre, comme de reconnoître &  
adorer quelque divinité, de respecter ses pa-  
rens, de ne faire point à autrui le tort qu'on  
ne voudroit pas en souffrir; il faut, comme  
nous avons déjà marqué, mettre ces fortes  
de personnes si stupides & si ignorans au  
rang des enfans & des insensés, qui n'étant  
pas capables de raison, sont incapables de pe-  
ché. *Tiré en partie de M. de la Font, Entretien  
sur le sixième Dimanche d'après Pâques.*

L'ignorance & le  
faux zele  
des Juifs  
qui ont  
persecuté  
les pre-  
miers Chré-  
tiens, ne  
les ont pas  
excusé de  
peché.

Excuserons-nous de péché les Juifs, qui  
par un zele aveuglé pour l'observation de  
leur loi, ont chassé de leurs Synagogues les  
premiers disciples de Jesus-Christ, les ont  
outragez, persecutez, fait mourir en tant de  
manieres? L'Evangile leur rend à la verité  
ce témoignage, que loin de croire faire mal,  
ils s'imaginoient faire un sacrifice agréable à  
Dieu, en les traitant avec toute sorte de  
cruauté; leur ignorance & leur prévention  
leur faisoient regarder toutes les conversions  
qu'ils faisoient, comme autant de crimes, &  
comme autant d'attentats faits à la loi. Tous  
ceux qui embrassoient le Christianisme, leur  
sembloient des gens seduits & abusez, que  
l'on arrachoit au vrai Dieu pour les enga-  
ger en des nouveautez criminelles. Ainsi ils  
prétendoient signaler leur zele envers Dieu,  
en persecutant les Prédicateurs de cette nou-  
velle doctrine, & se faisoient un nouveau  
merite de tous ceux qu'ils mettoient à mort,  
comme d'autant de victimes qu'ils immo-  
loient à ses Autels. Disons-nous donc que  
leur ignorance & leur prétendue bonne in-  
tention, de s'opposer à la destruction d'une  
loi, qu'ils avoient reçue de Dieu, les ait  
exemptez de péché? Non sans doute; Saint  
Paul ne permet pas d'avoir d'eux ce senti-  
ment, puisqu'après avoir dit, qu'ils ont  
mis à mort leurs Prophetes, & perse-  
cuté les Apôtres du Sauveur, il ajoute que  
c'est en vain qu'ils se flotent de plaire à Dieu,  
par ces excès de cruauté; mais qu'au con-  
traire en empêchant de tout leur pouvoir  
d'annoncer aux Gentils la parole de Dieu,  
ils ont comblé la mesure de leurs pechez. Que  
faut-il donc dire & penser de l'ignorance des  
Juifs? il faut dire que leur ignorance n'étoit  
pas invincible, & par conséquent ne les pou-  
voit dispenser; qu'ils devoient examiner la

vie, & les mœurs de ceux qu'ils persecutoient,  
& la loi même qu'on leur prêchoit; que les  
miracles de celui qui en étoit l'Auteur, &  
qu'ils avoient fait mourir si ignominieuse-  
ment, étoient des preuves plus que suffisan-  
tes de sa mission; que le témoignage de Jean-  
Baptiste l'avoit autorisé, que le peuple mê-  
me l'avoit souvent reconnu pour un grand  
Prophete. Et qu'ainsi leur ignorance ne ve-  
noit que de la passion qui les aveugloit, &  
que leur zele n'étant pas accompagné de  
science, ne pouvoit être que l'effet de leur en-  
vie, & de leur haine contre le Maître & les  
Disciples. *Le même en partie.*

Il faut bien remarquer que l'ignorance,  
qui est en soi un défaut de lumiere & de con-  
noissance, est tantôt des choses qu'on n'est  
point obligé, & qu'on n'a pas besoin de sçavoir  
ni de pratiquer; tantôt de celles qu'on doit sça-  
voir, & mettre en pratique; & enfin de cel-  
les dont on ne prend aucun soin de s'instrui-  
re, quoique l'on dût les sçavoir, mais même  
qu'on affecte d'ignorer. On voit bien qu'il  
ne faut pas raisonner de même de ces trois  
sortes d'ignorance, & qu'elles ne sont pas é-  
galement blâmables & criminelles: car en  
premier lieu, il est hors de doute, qu'on n'est  
point coupable pour ignorer des choses qu'on  
n'est point tenu de sçavoir, & qu'on n'a au-  
cun besoin d'apprendre pour s'acquitter des  
obligations attachées à son état. Quand un  
Ecclesiastique ignorerait les regles de la Medecine,  
ou l'art de faire la guerre, cela ne peut  
faire aucun tort à sa reputation ni à son sa-  
lut. Il n'est pas moins seur au contraire, que l'i-  
gnorance affectée des devoirs de sa profession,  
aggrave, bien loin d'excuser, les pechez de ceux  
qui manquent à les remplir; parce que cette  
ignorance ne rend point involontaire la trans-  
gression qu'on fait de la Loi; mais la rend  
au contraire plus volontaire, par la nouvel-  
le hardiesse qu'elle inspire de la violer sans  
remords & sans crainte de se gêner en s'en  
instruisant. C'est donc un abus, & une gros-  
siere illusion de ceux qui ne veulent point  
sçavoir ce qu'ils sont obligez de faire; s'ima-  
ginant qu'ils seront moins punis, s'ils igno-  
rent le bien qu'ils auroient dû pratiquer. Il  
y a grande difference entre ceux qui igno-  
rent simplement leurs obligations, & ceux  
qui ne veulent pas les sçavoir: celui qui tâ-  
che de connoître ses devoirs, & qui ne le  
peut, en a une simple ignorance; mais celui  
qui rejette les occasions & les moyens de s'en  
instruire; qui craint d'en avoir connoissan-  
ce; qui détourne ses oreilles de la voix de  
la verité, témoigne un mépris plus injurieux  
de la volonté de son maître, & une indiffe-  
rence plus criminelle pour son salut, se sou-  
ciant si peu de sçavoir si la voye qu'il suit  
l'en détourne, ou si elle est propre à l'y con-  
duire. Ainsi cette mauvaise disposition, qui  
fait fermer à ces aveugles volontaires, les  
yeux à la lumiere de la verité, bien loin d'ex-  
cuser les chûtes qu'ils font, dans les tenebres  
où ils marchent, rend au contraire les fautes  
qu'ils font, plus énormes, & plus indignes  
du pardon. *Le même.*

Il faut rais-  
onner &  
juger diver-  
sément des  
differentes  
especes d'i-  
gnorance,  
par lesquelles,  
ou avec lesquel-  
les on agit.

Il est vrai que l'ignorance des obligations  
attachées à son état, par negligence & par  
paresse de s'en instruire, est moins criminel-  
le, que cette ignorance affectée; mais elle  
ne laisse pas pourtant de rendre coupables  
aux yeux de Dieu, ceux qui ômettent de  
remplir quelque devoir de leur état, faute

L'ignorance qui vient  
de negligence & de  
paresse, est  
moins crimi-  
nelle que celle  
qui est affectée.



d'apporter le soin & la diligence qu'ils auroient dû pour s'en instruire ; car leur ignorance est indirectement volontaire, & ils sont justement censez avoir bien voulu ignorer ce qu'ils ont négligé d'apprendre. Je veux donc que celui qui n'a pas eu le moyen de connoître certaine loi, soit digne d'excuse, & exempt de la peine qu'encourent ceux qui la violent à escient. Mais peut-on juger de même de celui qui ne l'ignore, que pour n'avoir pas voulu prendre la peine de s'en instruire ? Seroit-il juste que son inapplication & sa négligence à s'informer de ce qu'il est obligé de faire fût traitée plus favorablement, que l'impuissance où se trouve l'autre de le sçavoir ? Soit donc que l'on ne connoisse pas son devoir, dit Saint Bernard, ou par négligence de s'en instruire, ou par une mauvaise honte de rechercher cette instruction, on est également coupable, parce que cette ignorance est équivalente à la connoissance du mal. *Le même.*

Ce que S. Thomas enseigne sur l'ignorance volontaire. I. 2. q. 6. a. 8.

Saint Thomas, qui a examiné avec tant de solidité, & une si profonde penetration, tous les devoirs de la Morale, remarque que l'ignorance peut être volontaire en deux manieres. En premier lieu, lorsqu'on est bien aisé d'ignorer les devoirs de sa profession, par la crainte de vivre avec trop de contrainte, & pour se livrer à tous les desirs de son cœur, sans crainte & sans aucun remords ; en second lieu, lorsqu'on neglige de s'instruire de ce qu'on doit apprendre. Ainsi comme tous les fideles sont obligez de s'appliquer à la connoissance des choses qu'ils doivent sçavoir pour remplir leurs obligations ; ils sont tenus d'avoir une connoissance distincte des principaux Mysteres de la Loi, des préceptes du Décalogue, & des devoirs particuliers de leur profession ; & on ne peut douter que l'ignorance de ces choses ne soit blâmable quand elle vient de la négligence de s'en instruire. *Le même.*

Les suites & les consequences de ce principe.

De ce principe, voyez combien suivent de consequences, qui découvrent à une infinité de gens, l'illusion grossiere où ils sont de se croire innocens, & exempts de blâme, quand ils manquent par ignorance à leurs devoirs. Ne vous flatez point Medecins, qui ordonnez par ignorance un remede pernicieux à vos malades, & qui avance leur mort, quoi que vous ne le leur ayez donné qu'en vûe de les guerir ; vous deviez connoître la qualité & la vertu de ce remede, avant que de vous en servir ; ainsi votre ignorance vous rend coupables de leur mort, & responsables de tous les dommages que leur famille en a soufferts. Juges, ne comptez point tant sur la droiture de votre cœur, & sur l'attachement inviolable que vous avez à la justice lorsqu'elle vous est connuë, si vous prononcez un arrêt injuste en ce procès, faute d'en avoir bien examiné les pièces ; quoi que vous ayez prétendu de faire justice, vous êtes coupables, & obligés à reparer le tort qu'en a reçu celui que vous avez condamné injustement, quoi que par ignorance de son bon droit. Pasteurs, Prêtres, & Confesseurs, qui êtes appelez à la direction & à la conduite des ames, ne vous fiez point trop à la pureté de vos intentions, ni au zele que vous ressentez pour gagner des ames ; toutes les fautes que vous commettez en l'exercice de ces ministres si excellens, par ignorance des regles qu'il y faut garder, vous sont impu-

tées ; il ne falloit point vous y engager, sans avoir la capacité nécessaire pour en remplir les devoirs ; vous êtes coupables de tous les mauvais conseils que vous donnez à vos penitens, & responsables de leurs suites. *Le même.*

L'ignorance des loix positives, que Dieu a imposées aux hommes en divers temps, ne rend point coupables ceux qui n'en ont point eu connoissance, comme certainement les Gentils ne pechoient point en n'observant pas les ordonnances ceremoniales de la loi, qui n'avoit été donnée qu'aux Juifs. Pour ce qui est de la loi naturelle que Dieu imprime dans les hommes, en même temps qu'il leur donne l'être, & le flambeau de la raison pour discerner le bien du mal, & pour leur apprendre à vivre d'une maniere convenable à leur nature ; il faut distinguer : car si cette ignorance est invincible pour leur stupidité, comme elle l'est dans les enfans, & dans les insensés, c'est une grande ignorance de croire qu'ils pechent en ne la gardant pas ; mais aussi si ces personnes ont l'usage de la raison, il n'est nullement probable qu'ils puissent avoir une ignorance invincible du droit purement naturel, du moins quant à ses principes generaux, & ses notions les plus communes. Il est vrai que depuis la perte de l'innocence, le peché qui a défiguré en l'homme l'image de Dieu, a fort obscurci les lumieres de sa raison ; mais comme il n'a pas entierement effacé en lui cette image, il n'a point si fort obscurci sa raison, qu'il ne lui reste assez de lumiere pour discerner les regles generales de la justice & de la vertu d'avec la voye de l'iniquité. *Le même.*

L'ignorance des loix positives, divines & humaines excuse de peché.

Si l'on ne pechoit point par ignorance, c'est à tort, dit Saint Bernard, que nous détestons si fort les persecuteurs des Apôtres & des Martyrs, puisqu'ils n'ont pas cru mal faire, en les mettant à mort si cruellement ; mais qu'au contraire ils ont cru rendre un grand service à leurs Dieux, en massacrant leurs ennemis. Ce sera de même en vain, que Jesus-Christ étant en Croix, aura demandé pardon à son Pere pour ses bourreaux, puisque ne sçachant pas ce qu'ils faisoient, ils étoient exempts de peché, & que même, selon Saint Paul, s'ils eussent connu ce Roi de gloire, ils ne l'auroient pas attaché à la Croix. Voyez donc, conclut ce Pere, dans quelle profonde ignorance sont plongez ceux, qui ne croient pas que l'on peche par ignorance, ce qu'il faut toujours entendre d'une ignorance volontaire affectée, ou qui naît de la négligence de s'instruire. *Le même en partie.*

On ne peut nier qu'on ne peche par ignorance, quand cette ignorance est invincible.

Nous avons, comme l'enseigne S. Thomas, deux regles de notre conduite & de nos actions ; sçavoir, la Loi de Dieu, & la conscience : or ce n'est pas assez pour rendre bonne une action, qu'elle soit conforme à l'une de ces deux regles ; il suffit pour la rendre mauvaise, qu'elle soit opposée à l'une des deux ; ainsi l'on n'est point exempt de peché, dit ce saint Docteur, quand on viole quelque précepte de la Loi, bien que l'on suive en cela le faux jugement de sa conscience : & dans ce même sens, Saint Augustin dit que si quelqu'un prend pour un bien ce qui est mal, & qu'il s'y porte dans cette créance erronée, il n'est pas exempt de peché, puisque cette fausse persuasion est elle-même un peché : *Si quis bonum putaverit esse quod malum est, & fecerit, hoc putando utique*

On peche en violant la loi qu'on ignore par sa faute. S. Thom. quodl. 8. art. 15.

S. Aug. Ep. 154.



peccat. Et si vous voulez sçavoir pourquoi cette erreur & cette ignorance est un peché, c'est parce qu'on n'a pas voulu, ou qu'on a negligé de connoître la Loi; car si on l'ignoroit invinciblement, cette ignorance & cette erreur étant involontaire ne seroit plus peché.

*Le même en partie.*

On ne peut excuser de peché l'ignorance des Heretiques, à moins qu'elle ne soit invincible.

On ne peut excuser de peché les Heretiques qui vivent parmi les Catholiques, quoi qu'ils n'ayent aucun doute sur le fait de leur Religion, & qu'ils se croyent assurez d'être dans la bonne voye, parce qu'ils ont tout sujet d'en douter, & qu'ils ne manquent pas de moyens de se defabufer, s'ils vouloient de bonne foi être instruits. Mais l'opiniâtreté jointe à la prévention, la commodité & les avantages qu'ils trouvent dans le parti où ils sont nez, ou qu'ils ont embrassé par libertinage ou par erreur, les y retiennent. Ainsi quand dans leur prétendue assurance ils blasphèment contre la veritable Religion, qu'ils regardent comme fausse, quand ils la décrient, quand ils en persécutent les défenseurs, ou les déchirent par les médifances les plus cruelles, & leur font toutes sortes d'outrages & de violences, ils ne sont pas exempts de peché, quoi qu'ils se portent à tous ces excès si opposez à la Loi de Dieu, par ignorance, qui est la cause du faux zele qui va jusqu'à la fureur. Cette ignorance ne les excusera jamais de tous ces crimes, puisque c'est un crime sans excuse d'être heretique, & de ne prendre pas les moyens de s'en defabufer. *Le même en partie.*

Il faut plus d'examen & de diligence pour excuser l'ignorance de certaines choses, que pour en excuser d'autres.

Il faut bien remarquer que la diligence qui suffit pour s'éclaircir en certains cas, & pour excuser l'ignorance où l'on est, ne suffit pas en d'autres, qui exigent qu'on y apporte une plus grande application, & une diligence plus exacte. S'il ne s'agit que d'un point de fait, comme si un tel jour il est fête, ou jeûne, on s'en peut tenir au rapport d'un homme de bien qu'on consulte, & quand on y seroit trompé, on seroit disculpé; mais quand il s'agit d'un point de droit, comme si un contract est usuraire, ou s'il ne l'est pas, s'il est permis d'exposer publiquement des tableaux où il y a des nuditez scandaleuses, on ne doit pas se contenter de consulter une seule personne, ou s'en tenir à son sentiment, parce qu'il est le plus favorable à notre inclination; car est-ce ainsi qu'on se comporte dans les affaires temporelles, qui sont de quelque importance, & que l'on a tant soit peu à cœur? Quand on a un procès considerable, s'en rapporte-t-on au sentiment du premier Avocat qu'on trouve? ou quand on est atteint d'une maladie dangereuse, à l'avis du premier Medecin qui se presente? N'a-t-on pas soin de consulter les plus experimentez & les plus habiles? Peut-on donc prendre pour une ignorance invincible des loix de Dieu, ou de l'Eglise, celle que l'on auroit pu voir & cre si aisément, en apportant les mêmes soins qu'on a coutume d'apporter dans les affaires de quelque consideration? Agir autrement, c'est témoigner trop d'indifference pour son salut. *Le même.*

Comme l'ignorance est nouvelle à l'homme, & que d'ailleurs il a un desir d'apprendre, il doit

Comme d'un côté nos entendemens ont été créez de Dieu, & qu'il leur a communiqué un rayon de son intelligence, comme le premier caractère de son image; il leur reste toujours quelque semence, & quelque sentiment de ces premieres lumieres, qui sollicitent notre raison d'user de ce flambeau na-

tuel, d'en accroître & d'en augmenter l'éclat par de nouvelles connoissances; pour nous rendre plus semblables à notre principe. Mais d'ailleurs, parce que nous avons été tirez du néant dans l'ordre de la nature, & que nous y avons ajouté le néant moral du peché, nous naissons tous dans les tenebres de l'ignorance, que nous portons comme un reste de notre néant, & que nous souffrons comme une peine de nos crimes. C'est pourquoi nos esprits font de secrets efforts pour suppléer à ce défaut, pour dissiper peu à peu ces tenebres. Mais de tous les objets qui peuvent réveiller en nous cette inclination, & nous obliger à les connoître, ceux-là principalement doivent faire impression sur notre esprit, qui sont excellens en eux-mêmes, & dont la connoissance est importante ou necessaire à notre salut. Or c'est ce qui se rencontre dans les veritez de notre Religion. *M. Biroat, dans le second Sermon de son Aven, de la condamnation du monde.*

s'appliquer à acquiescer les connoissances qui peuvent le rendre heureux.

Que veut dire, je vous prie, le grand Apôtre, quand il proteste qu'il ne croit rien sçavoir que Jesus-Christ: *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum.* Je crois pour moi qu'il exprime trois beaux sentimens, suivant trois explications de ce passage. 1°. Qu'il n'estime rien toutes les autres sciences, en comparaison de la connoissance qu'il a du Sauveur. Quoi qu'il fût bien versé dans la science de la loi, & dans l'étude des lettres prophanes, il ne croit cependant rien sçavoir, il tient toutes ces lumieres pour des tenebres, & toutes ces sciences pour une veritable ignorance. 2°. Il veut dire que c'est Jesus-Christ seulement qu'il regarde dans toutes les choses du monde, comme l'objet universel de ses soins & de ses pensées, & de l'application de son étude. 3°. Il marque enfin qu'il renonce volontairement à tous les autres, pour n'étudier que Jesus-Christ, qui est la verité même, & qui nous enseigne toutes les veritez qu'il est necessaire de sçavoir: de maniere que celui qui sçait Jesus-Christ sçait tout, bien qu'il ignore tout le reste, & qui sçait tout le reste ne sçait rien, s'il ignore Jesus-Christ. *Le même.*

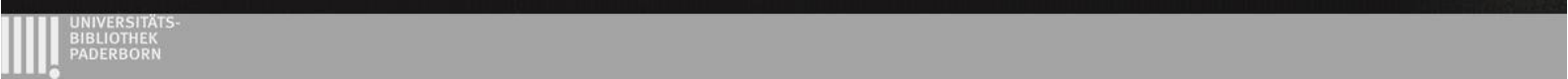
Peu importe d'ignorer tout le reste, pourvu qu'on connoisse Jesus-Christ, & les veritez qu'il nous a enseignées. 1. ad Cor. 2.

L'ignorance que nous voyons dans la plupart des gens du monde touchant nos mysteres, & les veritez de la Religion, sont un effet de l'insensibilité de leurs cœurs. Ils sont indifferens pour les affaires de leur salut, ils ne se mettent pas en peine de rechercher les moyens d'assurer leur bonheur éternel. O Dieu! quel renversement de notre raison! nous étudions avec tant d'ardeur les mouvemens des Cieux, les secrets de la nature, les autres sciences humaines, & nous ne voudrions pas avoir donné la moindre application de notre esprit à la consideration des veritez éternelles. Et cependant les autres sciences sont inutiles à notre salut. Malheureux est l'homme, ô mon Sauveur, s'écrie Saint Augustin, qui connoît toutes ces choses, si avec toutes ces lumieres, il ne vous connoît pas: *Infelix homo, qui scit illa omnia, te autem nescit.* *Le même.*

De l'ignorance qu'ont la plupart des gens du monde des veritez chrétiennes.

Quel est ce monde dont parle le bien-aimé Disciple; ce monde qui n'a point connu Jesus-Christ: *Mundus eum non cognovit.* Ce n'est pas seulement le monde de son temps, c'est celui qui vit aujourd'hui dans le Christianisme, contre lequel le Sauveur renouvelle les plaintes que son Pere faisoit autrefois contre

Aug. l. 5. Conf. c. 9. Le monde ne connoît point Jesus-Christ, comme il ne le connaît point autrefois.





son Peuple, par la bouche d'Isaïe : *Cognovit bos possessorem suum, & asinus praesepe domini sui; Israël autem me non cognovit.* Les plus stupides animaux ont connu leur bienfaiteur & leur Maître; mais Israël mon Peuple choisi, mais les Chrétiens prévenus de tant de graces, obligez par tant de bienfaits, éclairez par tant de lumières, ne me veulent pas connoître; ils vivent pour la plupart dans une entiere ignorance de mes mysteres, de ma personne, des veritez que je leur ai moi-même enseignées : *Et mundus eam non cognovit. Le même.*

Suite du  
même su-  
jet,

Une grande partie des mondains ignorent Jesus-Christ, par une certaine negligence qu'ils apportent aux affaires de leur salut. Comme d'un côté ils se soucient fort peu de cet adorable objet, & comme d'ailleurs ils appliquent leurs esprits à divers autres objets, suivant que leur curiosité ou leurs passions les sollicitent, ils ne se mettent pas en peine de connoître le Sauveur, ils ne pensent jamais à ses mysteres, & employant tant de temps pour toutes les autres occupations, ils ne trouvent pas un quart-d'heure dans le jour pour lire l'Evangile, pour penser aux veritez éternelles, jusqu'à ce que les ombres de la mort, & les éclairs du dernier jugement, ouvriront les yeux de ces aveugles, pour leur faire voir celui qu'ils n'ont pas voulu connoître, & leurs bouches pour leur faire dire avec ces ignorans insensés, que le soleil de l'intelligence ne s'est pas levé pour eux : *Et sol intelligentia non est ortus nobis.* Prévenons (Chrétiens) ce crime & ce malheur, & pendant qu'il nous reste quelque peu de lumière, apprenons à le connoître; employons nos yeux à la lecture des bons livres. Helas! on perd tant de temps à en lire d'inutiles & de dangereux, pourquoi ne pourrions-nous pas trouver un quart-d'heure dans le jour pour jeter les yeux sur l'Evangile? Ouvrons nos oreilles pour entendre la parole de Dieu, de la bouche des Prédicateurs, puisque c'est le moyen le plus commun & le plus puissant que le Sauveur ait établi pour nous instruire de ses veritez, & de ses mysteres; appliquons enfin nos esprits à la consideration de ce divin objet. *Le même.*

Comme nous ignorons les choses naturelles, & les causes des effets que nous voyons de nos yeux.

Il faut avouer que l'ignorance nous est naturelle, cela paroît en toutes choses; la Nature, la Morale, & la Religion, nous en fournissent autant de preuves qu'elles nous en donnent d'instructions. Car encore que la Nature expose toutes ses beautés à nos yeux, & qu'elle nous découvre ses plus rares productions; qui est-ce qui connoît tous ses secrets? Quoi que le Ciel soit étendu sur nos têtes, qui est-ce qui sçait de quelle matiere il est composé? Quoi que le soleil se leve, & se couche tous les jours, qui est-ce qui connoît ses influences & ses mouvemens? Quoi que la terre produise ses fleurs sous nos pieds, & qu'elle meurisse ses fruits devant nos yeux, qui est-ce qui sçait de quel artifice elle use pour leur donner la couleur & la maturité? Qui sçait par quelle vertu secrète la Nature change la terre en or, & lui ôtant son impureté, lui donne ce brillant éclat, qui fait le dernier ornement de tous nos ouvrages? Qui peut comprendre comme la rosée se change en perles, comme l'eau s'épaissit en cristal, & comme devenant solide, elle demeure encore transparente? Qui sçait pourquoi la paille étant si froide qu'elle conserve la glace au milieu des étés, elle est si chaude qu'elle

meurit les fruits au milieu des hivers? L'airman ne met-il pas tous les Philosophes au désespoir, & ces merveilles qui touchent nos sens, ne confondent-elles pas nos esprits? Nous voyons tout, & nous ne sçavons rien; nous avons l'usage des élemens, & nous n'en avons pas la connoissance, & tout ce qui sert de divertissement à nos yeux, reproche l'ignorance à notre esprit. *Le P. Senault, dans l'homme criminel, troisième Discours.*

Quoi que nous naissions avec l'ignorance, qui nous est naturelle, nous avons tous naturellement un extrême desir de sçavoir; jusques-là, qu'aux termes d'un Ancien, c'est une soif insatiable, ou un appetit enflammé d'apprendre : *Inest memibus nostris insatiabilis quedam cupiditas veri videndi.* Ne sommes-nous pas bien punis par cette peine, du péché de notre premier Pere, d'avoir prétendu en sçavoir autant que Dieu? Car en verité, après de longues années d'étude, le plus habile homme est celui qui connoît le mieux son ignorance. Mais encore avons-nous de quoi nous consoler de cette peine, en ce que toutes les sciences que nous cherchons avec tant d'étude, ne sont pas nécessaires à notre salut. Voici le grand mal de notre ignorance, c'est de ne pas nous connoître nous-mêmes; de ne pas connoître Dieu notre premier principe, & notre dernière fin; c'est de ne pas connoître les moyens pour parvenir à notre fin; de ne pas connoître ce qui est bien, & ce qui est mal, ou de n'avoir de tout cela qu'une idée en l'air. Or cette ignorance n'est pas seulement propre des enfans, ou du vulgaire grossier; mais des hommes faits, & des gens qui se piquent d'esprit, qui sont les esprits forts; des sages du monde, des politiques, des gens de lettres, & des gens d'affaires; en un mot, qui est le terme de l'Écriture, des enfans du siècle. Ces gens-là cependant sont des Chrétiens, qui se disent fideles, & enfans de lumière; n'avons-nous pas sujet de déplorer une telle ignorance? *Livre intitulé : Le parfait Christianisme.*

N'accusons point tant notre ignorance, nous ne sommes pas dans un siècle où elle regne comme elle a fait autrefois; aujourd'hui on est assez persuadé des veritez chrétiennes; on les a tant prêchées dans les Chaires au grand monde; on les a tant annoncées au petit peuple, & en tout lieu, qu'enfin l'ignorance des maximes, aussi-bien que des mysteres de Jesus-Christ, n'est pas la plus grande peine qui nous reste après le Bapême. Graces à Dieu, on est aussi-bien, & peut-être mieux instruit en ce temps, qu'on ait jamais été en tout autre, de tous les devoirs d'un Chrétien, de la foi & de la loi de Jesus-Christ. Mais ce n'est pas tout de sçavoir, la peine est à faire ce qu'on sçait; il y a peine à le vouloir; il y a peine à le pouvoir; & c'est ordinairement la cause qu'on tâche de l'ignorer pour trouver quelque prétexte à notre lâcheté. *Le même.*

Comme l'entendement est, pour ainsi dire, la premiere porte par où les biens de la grace doivent entrer dans notre ame; cette premiere porte étant fermée par l'ignorance, quels biens peuvent y entrer? Si la premiere rouë de l'horloge, qui fait mouvoir toutes les autres, est arrêtée, il faut nécessairement que les autres s'arrêtent. Si donc la connoissance de Dieu, de ses veritez, & des maximes qui regardent la Religion vient à

Etint nez avec l'ignorance nous avons un grand desir de sçavoir, & quel mal nous cause notre ignorance.

Il y a maintenant plus de lâcheté que d'ignorance, dans le manquement de nos devoirs.

L'ignorance ferme l'entrée à tous les biens naturels, & les rend inutilis.



manquer, c'est comme le premier ressort, la premiere rouë qui imprime le mouvement à tout le reste, tout cesse, & tout est arrêté. C'est pourquoi le principal soin de l'ennemi de notre salut, c'est d'obscurcir dans nos ames la lumiere qui nous éclaire, qui est la connoissance des veritez éternelles, & d'y répandre les tenebres de l'ignorance, comme la premiere chose que firent les Philistins, lorsqu'ils furent maîtres de Samson, fut de lui crever les yeux, après quoi ils en firent ce qu'ils voulurent. *Catechisme de Grenade.*

N'est-ce pas un grand sujet de douleur & un grand crime, de ne tirer point d'avantage par une ignorance affectée, d'un des plus grands bienfaits que les hommes ayent reçus de la bonté de Dieu, qui a été de les instruire de ses volontez, tantôt par la lumiere naturelle; tantôt par la Loi écrite; & enfin par lui-même, en instruisant les peuples; & leur annonçant sa nouvelle Loi. La grandeur de ce bienfait fut admirablement expliquée par son Legislatteur Moïse, lorsque parlant au peuple, il lui dit: *Quelle nation y a-t-il si noble dans le monde, qui ait des ceremonies, des loix, & des jugemens pareils à ceux que je vous proposerai aujourd'hui? Si donc il est vrai que cette grace soit si grande, de quoi nous sert la Loi de l'Evangile, si tout Chrétiens que nous sommes, nous l'ignorons? De quoi nous sert-elle, sinon d'être un sujet de condamnation, si nous ne la portons, sinon dans nos mains, comme faisoit le peuple de Dieu, celle qui leur avoit été donnée, du moins dans notre cœur; si par elle nous ne disposons les tenebres de notre ignorance? Que nous servira un remede d'une si grande vertu, si nous ne savons pas le mettre en usage? Le bien de l'homme ne consiste pas en l'excellence des choses qu'il possède; mais à en sçavoir faire un bon usage, & à s'en servir quand il le doit. *Le même.**

Il arrive souvent que des personnes qui paroissent avoir de meilleures dispositions, ne laissent pas de vivre dans l'ignorance, ou du moins dans un fatal oubli de leurs principaux devoirs: *Tant un enforcellement de bagatelles obscurcit le peu de bien qui est en eux, dit le Sage.* Avec tout cela néanmoins ils se croient, pour l'ordinaire, fort innocens, & se consolent de pouvoir dire: Si j'ai fait mal, je ne le sçavois pas. Vous ne le sçaviez pas? La verité s'offroit à vous de toutes parts, & vous vous l'êtes cachée. La lumiere celeste luisoit sur votre tête, & vous vous êtes mis un bandeau pour ne la pas voir. Vous ne le sçaviez pas? Ne deviez-vous point vous en faire instruire? Vous êtes si empressés à vous informer des bienéances, des usages du monde; si délicats à ne vouloir faire aucune démarche dont vous ayez sujet de vous repentir; si exacts à vous éclaircir sur des faits, dans l'ignorance nuire à votre fortune: & à l'égard de ce qui vous touche personnellement; à l'égard de certains devoirs, à l'omission desquels est attachée une éternité malheureuse, vous n'aurez qu'une froide nonchalance, & vous prétendez vous couvrir d'une ignorance affectée? Vous ne le sçaviez pas? Parlez plus juste, dites que vous n'avez pas voulu le sçavoir, de peur de faire de certaines choses qui auroient apporté du dérèglement dans vos affaires, ou dans vos plaisirs. Vous ne le sçaviez pas? Vous deviez consulter des gens habiles, & ne leur rien cacher; vous adres-

ser à cet ami, que vous connoissez homme de bien, sçavant, integre; vous n'en avez rien fait; votre ignorance vient de vous seul, qui n'avez écouté que votre passion, à laquelle vous avez sacrifié votre honneur, votre raison, votre conscience, tout ce que vous deviez avoir de plus cher. *Tiré du Dictionnaire Moral, second Discours sur la verité.*

Je sçai bien que dans le temps où nous sommes, chacun se pique tellement d'esprit, que pour cacher ses défauts, on aime mieux les rejeter sur la volonté, & faire croire que si l'on peche, c'est plutôt par malice que par ignorance, qu'on ne sçauroit avouer, que par une extrême incapacité qui tiendrait de la sottise. Car comment avouer que vous ne sçavez pas les articles de votre créance; que vous ignorez les préceptes de Dieu & de l'Eglise; que vous ne sçavez pas discerner le mal d'avec le bien; que vous n'avez jamais entendu dire que nous ne sommes créés que pour servir Dieu, & pour nous sauver en le servant? Veritablement si vous étiez si grossier & si ignorant, il faudroit vous envoyer comme ceux à qui parloit Saint Paul, à l'école des enfans, qui seroient capables de vous faire des leçons là-dessus. Mais quand cela seroit, il y auroit de la malice, aussi-bien que de l'ignorance dans ce procédé; parce que vous étiez obligé par le devoir de votre état, de vous instruire de ces veritez si nécessaires; puisqu'il n'y a point d'ignorance coupable, si la volonté n'y a eu quelque part. *Le P. Haineuve, premiere partie de l'Ordre, Discours troisieme.*

Quelle indignité, écrivoit autrefois Saint Jérôme du fond de sa grotte, au Pape Damase, de voir des Ecclesiastiques constituer en dignité, & élever à des charges considérables, ne sçavoir ni Conciles, ni Canons, ni Theologie, pendant qu'ils employent leur temps à lire des livres prophanes; être de toutes les parties de jeu, & de divertissemens; demeurer sans cesse à la Cour, & vaquer à mille choses éloignées de leur état & de leur rang! Ne peut-on pas dire de même d'un Magistrat & d'un Juge, qui s'occupe dans son cabinet à étudier les Poètes, plutôt que les Jurisconsultes, les Loix, les Ordonnances, les Coûtumes, & que sans les sçavoir, il vient à dire son avis, ou à prononcer sur un procès dont il s'agit? Qu'un Rapporteur au lieu de lire exactement les pièces d'un procès, à la sollicitation duquel de pauvres Parties se ruinent tous les jours, passe son temps à lire l'Histoire, & les Livres du temps? Combien de gens entrent dans une charge, non seulement sans avoir consulté Dieu; mais encore sans avoir pensé à rien moins qu'à se faire instruire des devoirs de cet emploi? Dans cette ignorance, de combien d'injustices ne sont-ils point capables? Cette ignorance sans doute a une malignité toute particuliere, outre les desordres dont elle est la cause. *Auteur anonyme.*

Au lieu de nous plaindre de n'être pas assez instruits sur les veritez de notre Religion, nous devons craindre de l'être trop; & on auroit sujet d'adresser à la plupart des Chrétiens de ce temps, ce que Saint Paul disoit autrefois aux Galates, dans le saint transport de son zele: *O insensati Galata! quis vos fascinavit non obedire veritati?* Chrétiens aveugles & insensés, quel charme funeste vous a troublé les yeux, instruits comme vous l'êtes,

Souvent on aime mieux avouer que l'on a peché par malice, que par ignorance.

Combien il est indigne d'ignorer les devoirs de son état ou de sa charge, pour s'amuser à apprendre des choses qui n'ont nul rapport.

L'ignorance n'est pas tant à craindre en ce temps, que la connoissance de mille choses inutiles, qui occupent tout notre temps. *Ad Gal.*

Nous sommes bien coupables, si par notre ignorance, nous nous privons des avantages que la Loi de Dieu nous procure.

Deuter. 4.

Plusieurs vivent dans l'ignorance, qui ont de très-bonnes dispositions. *Sap. 4.*



pour vous empêcher de vous rendre à la vérité que vous connoissez, & d'obéir aux loix de l'Évangile? Ah! nous savons souvent ce que nous devrions ignorer, & nous ignorons tout ce que nous devrions savoir: on a soin de se polir dans la science du monde, & l'on ne pense point à s'avancer dans la science des Saints. Il vous reste du temps pour être Philosophe, dit Saint Chrysostome, & vous n'en avez pas pour être Chrétien: *Vacat tibi ut sis Philosophus, non vacat ut sis Christianus.* On sçait l'histoire d'un Alexandre, d'un César, d'un Scipion; & l'on ne sçait pas l'histoire de Jesus-Christ. On apprend les fables du Paganisme; & l'on neglige les veritez du Christianisme. *Pris des Essais de Sermons pour l'Avent.*

D'où vient l'ignorance de la plupart des hommes, à l'égard des choses de Dieu.

La véritable cause de l'ignorance des hommes à l'égard des choses de Dieu, & de leur salut, c'est que la plupart n'appliquent leur esprit qu'à ce qui leur importe le moins. Si l'on parle des affaires du monde, ils écoutent avec beaucoup d'attention, & ils ne s'engagent pas aisément dans un parti, qu'ils n'ayent examiné auparavant, s'ils y trouveront leur intérêt; mais pour ce qui regarde leur salut, leur âme, leur conscience, ils se contentent d'une simple vûe, sans s'y arrêter, sans examiner les choses à fond. Or peut-on bien juger d'une chose, ou la bien connoître, sans l'avoir bien considérée? peut-on comprendre tous les secrets d'un art ou d'une science, sans l'avoir étudiée avec soin? peut-on bien connoître l'excellence d'une peinture, en la regardant en passant, sans dessein, & sans examiner si les proportions, & les attitudes y sont bien observées? peut-on juger d'un bâtiment par la seule apparence extérieure, sans entrer dedans, & voir si les appartemens y sont bien ménagés, & si dans le dessein, il n'y a rien contre les regles de l'art? Comment donc se peut-il faire, qu'un homme qui employe tous ses soins à l'établissement d'une chetive fortune, à passer le temps en jeux, en festins, & en d'autres divertissemens, conçoive des choses sublimes, importantes, & surnaturelles, en ne s'y appliquant que fort légèrement, & pour ainsi dire, par maniere d'acquit? *Le P. Daneau, sermon pour le quatrième Dimanche après Pâques.*

Quels desordres arriveroient dans les États & dans l'Eglise par l'ignorance, s'il n'y avoit des Maîtres & des Docteurs qui instruisent les ignorans.

Il n'y a point d'Etat bien réglé qui n'ait des maîtres publics, pour en bannir l'ignorance, en enseignant toutes les choses utiles ou nécessaires au bien commun de ceux qui le composent. L'Eglise inspirée du Saint Esprit n'a eu garde de manquer d'observer un ordre si essentiel, & a pourvû toutes les Villes Chrétiennes de Maîtres, de Pasteurs, & de Docteurs pour instruire les Fideles des articles de leur Foi, des maximes de l'Évangile, & des devoirs de leur Religion. Quel desordre donc ne causeroit pas l'ignorance dans le monde, si l'on n'y enseignoit ni belles Lettres, ni Philosophie, ni Jurisprudence, ni Medecine? Cependant ce dérèglement n'apporteroit qu'un dommage temporel; mais si l'on n'enseignoit point dans l'Eglise les choses qui regardent la profession de Chrétien, l'ignorance corromproit bientôt les mœurs, & reduiroit le monde dans l'état où il étoit avant le Christianisme. En effet, le Sauveur est descendu du Ciel pour détruire le péché. Il falloit donc qu'il vint détruire aussi l'ignorance, laquelle n'est pas seulement le principal effet du péché originel; mais encore la principale

cause de tous les pechez actuels qui se commettent. Quelles chûtes ne font pas des voyageurs, qui sont en chemin dans les tenebres de la nuit? En quelles fautes ne tombent pas les hommes, qui agissent dans les tenebres de l'ignorance? *Le P. Paul Segneri, livre intitulé: La pratique des devoirs des Curez, traduit par le P. Buffier.*

Quoi que l'ignorance ne soit pas toujours criminelle dans toutes sortes de personnes, & qu'elle paroisse excusable en tous ceux en qui elle se trouve involontaire ou involontaire, cela n'empêche pas qu'elle ne soit toujours vicieuse, ou comme péché qui fait mépriser ceux où elle se trouve, la science du salut, ou comme punition du péché qui les rend incapables d'apprendre ce qui leur seroit nécessaire de sçavoir. Car enfin, l'homme n'est pas fait pour demeurer ignorant comme la bête, quoi qu'il naisse aussi stupide que les animaux les plus indisciplinables; mais il est fait pour connoître son Créateur, pour sçavoir ce qu'il doit à son Dieu, à son âme; & pour faire son salut par l'accomplissement de ses devoirs. Or de toutes les sciences dont les hommes sont capables, & dont l'ignorance ne peut s'excuser; c'est la science du salut, & la connoissance des maximes, des veritez, & des devoirs nécessaires pour acquerir le bonheur éternel, qui est notre fin. C'est pourquoi le premier moyen de dissiper les tenebres de notre ignorance, c'est l'amour de la science, qui nous apprend à connoître la souveraine Majesté du seul & vrai Dieu, qui nous a donné l'être; elle nous enseigne ce qu'il est de soi-même, ce qu'il a fait pour nous, & ce que nous devons faire pour lui; & rien ne peut excuser ceux qui negligent d'apprendre des choses si nécessaires. *Livre intitulé, Guerre aux vices. 28. Combat contre l'ignorance.*

Quel étonnant spectacle, que cette différence infinie de cultes, qui partagent l'Univers! Tous les peuples éclairés par la nature, instruits par tout ce qui les environne, plus instruits encore par le sentiment intérieur de leur foiblesse, sont d'accord à se soumettre à quelque Divinité, & à quelque Être supérieur, & disconviennent tous dans l'idée qu'ils s'en forment. Tout ce qui tombe sous nos sens, & tout ce que l'esprit seul se peut représenter; tout ce qu'il y a dans la nature de bienfaisant, & tout ce qu'il y a de redoutable & de funeste; tout enfin a été une divinité pour quelque peuple; tout a eu ses encens, ses autels, & ses victimes. La diversité des Religions a fait celle des Divinités. Ici l'on veut avoir des Dieux toujours visibles, toujours presens par leurs statûes; là c'est un crime de représenter ce qu'on adore: ici coule le sang ou des animaux, ou des hommes; là fument de simples encens: ici l'on employe des jeux & des spectacles pour apaiser le Ciel irrité; là on tâche à le fléchir par de rigoureuses souffrances que l'on s'impose: ce qui honore les Divinités d'un pays, outrageroit celles d'un autre, & les plus saintes ceremonies d'un peuple, sont souvent les sacrileges d'un peuple voisin. Quelle plus grande preuve de l'ignorance de l'esprit humain, sur une vérité que la nature même nous enseigne! *Tiré du Recueil des Pièces présentées à l'Académie Française, en l'année 1693.*

Chacun marche dans la voye où l'entraîne sa fortune, ou son honneur; on ne songe

L'ignorance en general est toujours un vice, que nous pouvons & que nous devons corriger.

La diversité des Religions qui ont été, & qui sont encore dans le monde, montre l'ignorance des hommes dans la connoissance de Dieu.

Ignorance des hom-



mes à l'é-  
gard des  
choses du  
salut.

qu'à son intérêt, à sa gloire, à son agrandissement ; on suit ses affaires, ses desseins, & tous les vains projets de sa vie, sans penser à quoi tout cela se termine ; on s'abandonne à l'égarément de son esprit pour suivre la voye de son cœur ; & le comble du malheur de l'homme est, qu'il ne connoît presque ni le chemin où il marche, ni le lieu où il va. Il ne veut rien ignorer que ce qui regarde son salut. Toutes les démarches qu'il fait dans ce voyage l'occupent, & le terme seul qu'il semble ignorer ne l'occupe pas ; il veut savoir tout ce qui lui doit arriver pendant sa vie, sans se foucher de ce qui lui doit arriver dans l'éternité. *Le P. Rapin, livre de l'importance du salut.*

Sur le même  
sujet.

On ne scauroit assez se plaindre de voir le monde si ignorant des affaires de la Religion ; lorsqu'on parle de ses devoirs les plus essentiels en leur présence, vous les voyez étonnez, comme s'ils n'avoient pas été élevés dans l'Eglise, & que ce fussent des gens venus de quelque lieu, où ils n'eussent jamais ouï parler de l'Evangile. Si on leur dit, par exemple, que nous sommes tous condamnés à mener une vie pénitente & laborieuse, qu'on ne peut être sauvé sans suivre Jésus-Christ, & qu'on ne le peut suivre qu'en portant sa croix tous les jours de sa vie ; si on leur dit que Dieu n'écoute que les gemissemens du cœur, & que tout ce remuement des lèvres sans attention, ne peut être regardé de Dieu qu'avec mépris & avec indignation ; si on leur dit qu'il ne faut former aucun dessein ambitieux pour s'élever, & toutes les autres veritez de notre Religion, s'aperçoit-on qu'ils comprennent ce langage ? Nullement. *Auteur anonyme.*

Ignorance  
de la plu-  
part sur l'état  
de leur  
conscience.

On s'imagine souvent, qu'on n'est point mal avec Dieu, tant qu'on croit être en grace, & qu'on ne s'aperçoit pas qu'on soit en péché mortel. Abus, Chrétiens, quand cette fausse securité vient d'une ignorance affectée, d'un libertinage de conscience, qui se fait des principes larges, qui prend pour regle un mauvais usage, l'approbation des flatteurs, l'exemple des plus relâchés ; certaines coutumes reçues dans chaque profession. On n'est pas innocent devant Dieu, pour avoir ignoré ce qu'on doit savoir ; mais sur-tout, quand la conscience est troublée de certains doutes, qu'on ne veut pas éclaircir, qu'on est presque fâché d'avoir ; avec lesquels on agit à l'ordinaire pendant le cours de la vie, & avec lesquels néanmoins on ne voudroit pas mourir. Ces doutes qu'on traite si volontiers de scrupules, de foiblesses, & qui sont les plus purs rayons de la lumiere divine ; avec lesquels on fait tant de confessions superficielles, sans parvenir jamais à se calmer entièrement : ces doutes si solidement fondez, si rarement examinez ; si fortement combattus ; ces doutes, dis-je, nous rendent inexcusables devant Dieu. *Le P. Cheminai, Sermon de la Conception.*

On sait assez les veritez chrétiennes en speculation, mais on les ignore en pratique.

Les veritez chrétiennes sont exposées à tous ceux qui veulent s'en informer ; on les trouve dans les livres, on les entend dans les Prédications ; on les apprend par les entretiens avec les personnes de piété. Mais s'il est aisé de les apprendre d'une manière speculative, il ne l'est pas de s'en servir comme d'une lumiere pour sa conduite. Car l'amour propre qui ne peut pas toujours empêcher qu'elles n'entrent dans notre mémoire, fait en sorte d'ordinaire qu'elles y demeurent stériles ; c'est-à-dire, qu'elles ne nous servent

jamais de regle ; que nous n'y comparions jamais nos actions ; que nous n'en tirions jamais les conséquences les plus naturelles & les plus certaines ; qu'elles ne nous viennent dans l'esprit que quand il s'agit d'en discourir ; & enfin, que nous les regardions à peu près comme ces opinions des anciens Philosophes, que nous sommes bien-aîsés de garder en dépôt dans notre memoire, comme des points de science & d'érudition ; mais par lesquelles nous ne pensons point à regler notre conduite. D'où il arrive que quand ils entendent dire que des personnes éclairées sont convaincuës, que des choses qu'ils pratiquent ne sont nullement permises ; qu'elles sont capables de les perdre ; qu'elles sont condamnées par la Loi de Dieu : ils en sont cependant si peu émus, que tout est capable de les rassurer. Qui ne voit que c'est leur passion qui suspend leur raison, & qui les tient dans cette ignorance volontaire ? *Tiré des Essais de Morale, Tome 3. Traité de la connoissance de soi-même.*

Bien des gens vivent dans une crasse ignorance de leur Religion par amour propre, & par libertinage ; car on est bien-aîsé d'ignorer son devoir quand on n'aime pas ce qu'on est obligé de faire. Quel état plus à craindre, & quel état moins appréhendé ? *Qui male agit, odit lucem*, dit le Sauveur du monde. Qui-conque fait le mal, hait la lumiere, & ne vient point à la lumiere, de peur qu'il ne découvre lui-même le mal qu'il fait. Nous vivons dans un siècle, où l'ignorance est plutôt un vice de la volonté, qu'un défaut de l'esprit. On fuit l'instruction, quand on ne veut point la reforme de ses mœurs. Omissions de devoirs, dispenses des plus saintes Loix sans aucun droit, sans titre, contracts illegitimes, prêts usuraires, systêmes de conscience faits à plaisir : tout est justifié, tout passé à la faveur de ces tenebres volontaires, que la corruption du cœur fait naître, & que l'amour propre nourrit. Comme l'ignorance est un état paisible, & qui ne coûte aucune peine, & qui d'ailleurs laisse l'amour propre, & toutes les passions en paix, elle a toujours un nombreux parti. Mais une ignorance si criminelle fera-t-elle un titre contre les loix de l'Evangile ? Vous ignorez vos devoirs ; mais n'en étoit-ce pas un pour vous de les apprendre ? On ne manque dans Israël ni de Docteurs, ni de Prophetes ; mais on manque de bonne volonté. *Le P. Croiset, tome 2. de ses Reflexions.*

On veut vivre dans l'ignorance de ses devoirs, & des veritez chrétiennes par libertinage. *Joann. 3.*

Combien de gens d'esprit dans le monde, habiles, éloquentes, polis : combien de femmes mondaines, disertes, spirituelles, qui n'ignorent aucune bienséance, & qui ne savent pas leur Religion ! On scait le monde, on scait mille petites historiettes, on scait toutes les modes, & tous les jeux. On a grand soin d'apprendre cent petits exercices propres d'un homme de qualité : & cet homme de qualité si habile en negociations, si scavant dans toutes les langues, qui scait si bien l'art de la guerre, & qui passe dans le monde pour un si galant homme ; cette fille ou cette femme de qualité qui scait par cœur presque tous les Romans, & les Poësies galantes ; cette fille qui scait jouer en perfection de tous les instrumens, & qui brille dans toutes les compagnies : ces personnes si habiles, si scavantes, si bien instruites en tout le reste, meurent peut-être dans une ignorance grossiere des plus essentiels devoirs de leur

Il se trouve bien des gens habiles en toutes autres choses, qui ne savent pas leur Religion.



état, & sans sçavoir les principes & les mystères de la Foi Chrétienne. Cependant on se réjouit, on vit tranquillement dans cette pernicieuse ignorance. Quel desespoir, & quel malheur de ne devenir sçavant qu'à la mort !  
*Le même.*

Ignorance  
de Dieu  
dans les  
gens de  
guerre,

On ne peut assez comprendre l'ignorance & l'insensibilité des gens de guerre pour les choses de la Religion. La plupart passent toute leur vie non seulement sans pratiquer les devoirs du Christianisme, mais bien souvent sans les connoître. On dirait qu'ils confondent Dieu avec les ennemis qu'ils ont à combattre ; & que comme la guerre les autorise presque toujours à se dispenser à leur égard de toutes sortes de devoirs, ils se font une habitude de s'en dispenser souvent à l'égard de Dieu. Si l'on ne peut pas dire précisément que cela soit vrai ; il est certain du moins que la guerre étant un métier, où l'on se fait

un devoir, & un point de gloire de ne rien craindre, & de mépriser tout, afin d'être plus propre à s'exposer au danger, lorsque l'occasion le demande ; où l'on est sans égard, & plein de dureté envers ceux à qui l'on fait la guerre : on s'accoutume insensiblement à étendre ce mépris & cette dureté, qui ne devroit regarder tout au plus que les ennemis, sur d'autres qui ne le sont pas. On étend encore sans y prendre garde cette hardiesse dont on se pique, jusques sur les choses les plus saintes, que l'on regarde sans respect, & sans aucune veneration ; jusques sur les devoirs de la Religion, dont on se dispense avec le même sang froid, & la même tranquillité que de la chose du monde la moins considérable. . . Comme la guerre produit l'irreligion parmi les gens qui sont de ce métier-là, l'irreligion produit entre eux la cruauté. *Livre intitulé : De l'éducation des Enfants, par J. Pic.*

## I M P U R E T É.

### A M O U R I M P U R E T D E S H O N N Ê T E ,

*Luxure, &c.*

### A V E R T I S S E M E N T.

**S** I l'Apôtre défend aux Chrétiens de nommer le vice d'impureté dans la conversation, & dans un discours familier ; les Prédicateurs devroient, ce semble, à plus forte raison, s'abstenir d'en parler dans les Chaires ; de crainte de souiller l'imagination de leurs Auditeurs, au lieu de leur en inspirer de l'horreur : mais d'ailleurs le péché d'impureté, quelque abominable qu'il soit, & divisé en tant d'especes, étant aussi commun qu'il l'est aujourd'hui, & portant la corruption par tout, sous les noms moins odieux, d'amusement, de galanterie, d'enjouement, & d'autres semblables, il n'y en a point qui doive davantage animer le zèle d'un Ministre de l'Evangile, afin d'ôter le plus grand obstacle qu'il y ait au salut des hommes, & faire tarir en même temps la source d'une infinité de crimes.

J'avoue pourtant qu'il n'y a point de sujet, où il y ait plus de précaution à prendre, & de ménagement à garder ; soit afin qu'il n'échappe aucun terme, qui puisse choquer les oreilles pures ; soit pour ne point faire de peinture trop vive de la manière que ce péché s'insinue dans le cœur, ou des objets qui ont coutume d'y exciter ; & enfin pour ne rien dire qui soit capable de rallumer une passion mal éteinte dans ceux qui n'y ont déjà que trop de penchant. Pour cela, je ne conseille point à ceux qui traiteront cette matière si délicate, de s'arrêter à aucune especes de ce vice en particulier ; mais seulement de parler de l'impureté en general, sans en marquer les differences ; & d'insister davantage sur les desordres qu'il cause, sur ses suites dangereuses, sur les occasions de le commettre, sur les châtimens qu'il attire, sur le scandale qu'il cause dans tous les états, & sur les dangers auxquels on s'expose : ce qui fournit une assez ample & abondante matière d'un discours fort, & infiniment utile.

### P A R A G R A P H E P R E M I E R.

*Divers Deseins & Plans de Discours sur ce sujet.*

**I.** **C**E Discours peut être divisé en deux Parties ; la première regarde ceux qui ne sont point encore tombez dans cet infame péché ; & la seconde, ceux qui y sont engagés par une longue & funeste habitude : or je dis par rapport aux premiers, qu'il n'y a rien de plus facile que d'y tomber, & qu'à moins d'une précaution, & une vigilance exacte sur eux-mêmes, & sur leur conduite, ils sont continuellement en danger ; c'est le premier Point. Le second, qu'il n'y a rien de plus difficile que de sortir, & de se retirer de cet affreux précipice, quand une fois on y est tombé, & qu'on a contracté une forte habitude à ce malheureux vice.

Premier Point. Il est facile de commettre ce

péché, 1<sup>o</sup>. Parce que nous y avons un penchant naturel, qui nous y porte avec violence ; nous nourrissons ce brasier au milieu de nous-mêmes : de manière que quand nul objet extérieur ne nous y solliciteroit, cette maudite passion a son principe dans le corps, qui fait une partie de nous-mêmes. De là vient que les plus grands Saints n'ont jamais donné ni soutenu de plus rudes combats que contre cet ennemi domestique, qui a tous les sens comme à ses gages, & qui d'abord corrompt l'imagination & l'esprit, ensuite embrase le cœur, & fait enfin couler le poison jusques dans nos veines. Ce vice donc, aidé de l'esprit & de la volonté, rend ce penchant le plus fort, & le péché qui en est l'effet, le plus

plus